ÉDITION DU LOIR-ET-CHER

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#191

MENSUEL SEPTEMBRE 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

41

© Ville de Blois - Jean-Philippe Thiboult et Joël David

Mécénat à Blois

“Aller plus vite et plus loin, ensemble”

P35

■ 4.1 Production, l'oeil visionnaire derrière la caméra

© 4.1 Production

P11

■ Agglopolys, une nouvelle offre de transport en commun

P13

■ Toutenkamion fait son cinéma à l'Elysée

P28

■ Trois châteaux à visiter gratuitement !

© Château des énigmes Fréteval

P44

édito

On a peine à le croire, tant l'été aura encore été teinté de répliques qu'on aurait aimé réservées aux films d'anticipation américains « *Tu as ton masque pour aller à la boulangerie ?* » « *Vous avez du gel hydroalcoolique à l'entrée du magasin* » ou encore le nouveau et fameux « *Contrôle du Pass sanitaire messieurs dames !* ». Et pourtant, petit à petit, l'embellie se dessine.

Si la situation sanitaire reste fragile, les indicateurs de cette rentrée 2021 semblent favorables à une reprise économique et même à une dynamique de recrutements dans certains secteurs d'activité, en témoignent respectivement le président du Medef Centre-Val de Loire et la directrice régionale de Pôle Emploi.

Face au caractère inédit de cette crise, et nous l'avons déjà largement relayé dans nos pages, la mobilisation de l'ensemble de la société est et a été d'une ampleur, elle aussi, assez inédite.

Associant des valeurs de solidarité et de philanthropie, le mécénat a plus que jamais le vent en poupe. D'après une étude d'Admical, association qui œuvre pour la promotion du mécénat, 31% des entreprises répondantes auraient même augmenté leur budget mécénat depuis le début de la crise.

Qu'il soit financier, en nature ou même de compétences, tour d'horizon et mode d'emploi du mécénat d'entreprise à retrouver dans notre dossier spécial du mois.

Et focus sur ces entreprises du Val de Loire qui sont mobilisées via leur politique mécénale - entre autres engagements sociétaux - pour la conservation de notre beau patrimoine régional. Musées, monuments, théâtres que nous pourrons visiter lors des Journées du Patrimoine, traditionnellement organisées le troisième week-end de septembre.

Bonne lecture et bonne rentrée,

La rédaction

sommaire

VIE DES ENTREPRISES

10 Un Oasis made in France
La PME Le Prieuré à Moisy (41) a conçu un concept innovant de toiture hydroactive multimodale végétalisée. Ce produit ingénieux a été mis en avant à l'Élysée lors de la grande exposition du Fabriqué en France en juillet dernier.

AGRICULTURE

18 De la récolte à l'assiette
Pendant la période estivale, ce n'est pas les vacances pour tout le monde ! Grâce à ces hommes et femmes qui cultivent la terre avec passion, nous pourrons bientôt déguster avec gourmandise le résultat de cette moisson et la retrouver dans notre assiette.

ÉCONOMIE

27 Les investissements d'avenir par l'exemple
Destiné à financer les projets de recherche et de croissance économique sur le long terme, le programme régional d'investissements d'avenir met 38 M€ sur la table. Exemples d'entreprises qui en bénéficient

LE DOSSIER DU MOIS

30 Tous mécènes !
Le mécénat d'entreprise n'est pas une idée neuve, mais il a considérablement évolué ces vingt dernières années. S'il fut longtemps pratiqué par les entreprises du CAC40 et plus généralement par les grands groupes parisiens, les PME s'en sont désormais saisies, y compris en région, comprenant l'intérêt d'un partage réciproque, de valeurs morales et de savoirs.

CULTURE ET LOISIRS

43 Nouvelle tête au Golf de la Carte
Le Golf de la Carte, situé à proximité de Blois, a un nouveau directeur. Rencontre avec Olivier Cathely, désormais à la tête du Golf 9 trous de Chouzy-sur-Cisse.

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Mensuel gratuit
#191
Septembre 2021

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Relations extérieures
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

• Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

• Rédacteurs
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

Ouverture du titre profesionnel technicien en usinage assisté par ordinateur au pôle formation UIMM / CFAI Centre-Val de Loire

Le Pôle Formation UIMM / CFAI Centre-Val de Loire proposera à la rentrée le titre professionnel TUAO, technicien en usinage assisté par ordinateur. Derrière ce terme se cache, un professionnel qui règle et conduit des machines-outils d'usinage à commande numérique pour produire des pièces unitaires ou en série (tournage, fraisage, rectification).
Ce titre professionnel propose un parcours de formation plus opérationnel et moins généraliste qu'un diplôme d'État, dans le but d'acquérir rapidement des compétences pour intégrer le marché de l'emploi.

Quel public concerné ?

• Les personnes sorties du système scolaire et souhaitant acquérir une qualification dans un secteur spécifique notamment dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
• Les personnes expérimentées souhaitant faire valider les compétences acquises en vue d'une promotion sociale par l'obtention d'une qualification reconnue.
• Les personnes souhaitant se reconvertir qu'elles soient en recherche ou en situation d'emploi.
• Les jeunes, dans le cadre de leur cursus initial, déjà titulaires d'un diplôme de niveau V souhaitant se spécialiser sur un titre professionnel via l'apprentissage.

Lieu de formation : Blois (41)
Renseignements recrutement@pole-formation-uimmcvdl.fr
ou 02 38 22 00 88

Un nouveau dispositif d'ARDAN Centre-Val de Loire pour l'insertion des jeunes dans les entreprises de la Région Centre-Val de Loire

Il est très difficile pour des jeunes avec un faible niveau de qualification de s'insérer professionnellement. C'est d'autant plus vrai dans des situations économiques fragiles. Voilà pourquoi, ARDAN Centre-Val de Loire, avec le soutien du Conseil Régional, déploie un nouveau dispositif « *Objectif Compétences Jeunes* » pour faciliter l'insertion professionnelle des moins de 26 ans dans les entreprises de la Région Centre-Val de Loire.
L'objectif ? Que la formation des stagiaires accroisse leurs compétences, en créant de la valeur au sein des TPE-PME, pour aboutir, à terme, à un contrat de travail.
« *Il s'agit pour les entreprises avec des projets de croissance créateurs d'emplois, de répondre à leur difficulté de recrutement en intégrant des jeunes motivés mais en rupture avec les différents systèmes de formation en vigueur. L'activité réalisée et accompagnée au sein de l'entreprise développe les compétences du jeune et offre une reconnaissance pour lui-même mais aussi par le collectif de travail* » précisent Roger Robert et Christelle de Crémiers respectivement Président et Vice-Présidente d'ARDAN Centre-Val de Loire.
Soutenue par le Conseil Régional et son réseau de partenaires, ARDAN CVL propose ce nouveau dispositif, « *Objectif Compétences Jeunes* », aux personnes répondant à ces critères :
- Avoir entre 18 et 26 ans
- Avoir le niveau BAC maximum
- Être sans expérience professionnelle probante

« ***Objectif Compétences Jeunes*** » **offre l'opportunité à ces jeunes d'être accueillis pendant 6 mois en entreprise dans le cadre d'un stage indemnisé 1 250 € par mois.** Un budget formation de 1 900 € par stagiaire vient compléter ce dispositif, permettant de développer les compétences professionnelles du jeune et, à terme, d'intégrer l'entreprise dans le cadre d'un emploi durable.

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
www.ardancentre.fr

16è édition de l'Open d'Orléans : enfin !

Après une année blanche avec deux reports successifs imposés par la crise sanitaire, la 16è édition de l'Open d'Orléans va enfin pouvoir se tenir du 27 septembre au 3 octobre 2021 au Palais des Sports d'Orléans. Les joueurs français Julien Benneteau, Jérémy Chardy, Arnaud Clément ou encore Richard Gasquet sont attendus sur le tournoi qui s'annonce riche en émotions.

Les billets sont en vente sur le site
www.opendorleans.com

Interview

Nicolas Dumas, président du Medef Centre-Val de Loire

« Il faut muscler la reprise économique »

Président du Medef régional, Nicolas Dumas estime que les indicateurs sont favorables à une reprise économique, malgré les difficultés ponctuelles d'approvisionnement et de recrutement. Il en appelle à la mobilisation des acteurs pour *« muscler »* le développement régional.

Nicolas Dumas a pris la présidence du Medef Centre-Val de Loire en juin 2020. Il a longtemps dirigé l'entreprise Euro-Environnement, à Berry-Bouy (Cher), avant de la céder pour créer DIS (Développement Innovation Stratégie) Consulting, société de conseil en transition écologique.

L'Épicentre : *Dans quel état d'esprit sont aujourd'hui les adhérents du Medef régional à la veille du redémarrage de l'activité après les congés d'été ?*

Nicolas Dumas : *Je dirais que l'état d'esprit est en demi-teinte selon les secteurs d'activité et aussi le moral des entrepreneurs. Mais globalement, sauf dans l'industrie aéronautique qui restera sinistrée pendant au moins un an, les carnets de commandes sont plutôt bien remplis et les perspectives sont bonnes. Il y a du boulot et la problématique principale du chef d'entreprise, c'est de disposer de la main d'œuvre compétente et disponible, ce qui n'est pas toujours le cas.*

Concernant le problème de la pénurie de main d'œuvre, le Medef a-t-il des propositions à faire ou des attentes à formuler ?

N.D. : Dans le document de présentation de nos priorités remis aux candidats des dernières élections régionales, nous avons insisté sur la nécessité d'identifier les besoins en compétences pour mieux adapter les filières de formation. Du côté des entreprises, nous avons aussi des efforts à faire pour rendre nos entreprises plus séduisantes. C'est le travail sur la marque employeur pour faire venir les jeunes qui ont la volonté de travailler et que nous pouvons ensuite former à nos métiers.

Nicolas Dumas a pris la présidence du Medef Centre-Val de Loire depuis juin 2020.

La Banque de France annonce des perspectives de croissance de 4% du PIB en 2022, est-ce que cela vous semble réaliste ?

N.D. : *C'est un niveau de croissance exceptionnel, trois fois supérieur à ce que l'on connaît habituellement. La question que je me pose est de savoir comment gérer une croissance aussi importante et comment se prémunir de l'appétit de nos concurrents étrangers que ce rebond va attirer. Le risque aussi, c'est de voir le soufflé redescendre après la flambée des prix sur les matières premières que nous subissons aujourd'hui. Il y a aussi un risque d'inflation si les prix augmentent trop vite. Personne n'envisage cette hypothèse, mais le risque d'inflation n'est pas à écarter.*

Ne craignez-vous pas que la fin des aides de l'Etat et le remboursement des PGE ne mettent certaines entreprises en difficulté ?

N.D. : *Le plan de relance a été bien mené dans sa globalité. C'est un plan audacieux pour faire de la France un leader européen. Grâce aux aides, il y a eu 40% de défaillances d'entreprise en moins. Je l'ai constaté en siégeant au comité départemental des entreprises en difficultés financières. Quant au remboursement du PGE, je suis persuadé que l'Etat saura moduler et aménager de façon à ne pas créer de situations critiques pour les entreprises les plus fragiles.*

Vous avez exposé les priorités du Medef aux candidats des dernières élections régionales. En résumé, quelle serait la priorité des priorités ?

N.D. : *Nous avons effectivement reçu tous les candidats pour leur exposer nos priorités par grands domaines qui sont résumées dans un livre blanc. S'il fallait résumer l'orientation principale, ce serait de tout faire pour favoriser un développement économique régional plus musclé. Toutes les conditions sont réunies pour valoriser notre région, voisine du Bassin parisien et au cœur des grands axes avec une qualité de vie appréciable. C'est maintenant qu'il faut agir pour les 10 ou 15 ans qui viennent.*

Propos recueillis par Bruno Goupille

> *« Toutes les conditions sont réunies pour valoriser notre région, voisine du Bassin parisien et au cœur des grands axes avec une qualité de vie appréciable »*
>
> *Nicolas Dumas*

Questions à Virginie Coppens-Ménager, directrice régionale de Pôle emploi

Comment percevez-vous la rentrée de l'emploi en ce mois de septembre ?
Dynamique en matière de recrutement, si l'on en croit l'enquête BMO, besoin en main d'œuvre, qui annonce pour notre région 82.216 intentions de recrutement en 2021 soit 3,7% de plus qu'en 2019 (bien sûr, on ne retient pas 2020 en référence). Hôtels, cafés et restaurants ont eu un besoin criant dès l'été, et ont entamé les recherches de salariés dès le mois de juin. Près de 10% des postes confiés à Pôle Emploi sont des CDD ou des CDI de plus de 6 mois, donc des emplois durables.

Idem dans le bâtiment ?
Oui, les besoins y ont progressé de 35%. C'est l'un des cinq secteurs que priorise Pôle Emploi, avec ceux qui recrutent le plus, à savoir le service aux particuliers 36%, et aux entreprises 21%. Pour l'industrie, notre région est un peu au-dessus du national, avec 12% des intentions de recrutement.
Ce sont les PME et TPE qui recruteront majoritairement.
Le secteur le plus en tension reste la construction, suivi des services aux entreprises et aux particuliers. 52,5% des dirigeants de ces secteurs craignent en effet d'avoir du mal à trouver. C'est toutefois 6% de moins que les années précédentes.

Virginie Coppens-Ménager, directrice régionale de Pôle emploi.

Comment agit Pôle Emploi ?
En jouant le rôle d'accélérateur du recrutement. Souvent, les PME et TPE n'ont pas de service RH, et sont confrontées à des difficultés de recrutement qu'elles ne connaissaient pas. Pôle Emploi traite le sujet en mode filières : BTP, hôtels-cafés-restaurants, les métiers du sanitaire (dans le cadre du plan grand âge), l'industrie (avec un zoom sur le nucléaire et le grand carénage), et le transport-logistique en intégrant bien sûr le e-commerce.

Comment expliquer que tant d'offres d'emploi ne trouvent pas de candidats ?
Le contexte est tel que c'est maintenant aux employeurs de montrer l'attractivité de leur secteur. Le rapport de l'offre et de la demande s'est inversé ! Plus que jamais, la bataille des compétences est au centre de tout. L'entreprise doit parfaitement décrire celles qui lui sont indispensables et non celles dont elle rêve. Elle doit analyser la cohérence et la répartition de ce dont elle dispose en interne avant d'embaucher. Savoir se réinterroger pour voir l'indispensable.
Pôle Emploi travaille l'écart entre les compétences attendues et celle détenues par les demandeurs d'emploi. La formation est une réponse pour réduire l'écart. Mais un tiers seulement des demandeurs d'emploi et des salariés utilisent leur compte personnel de formation.

Propos recueillis par Stéphane de Laage

> *« Près de 10% des postes confiés à Pôle Emploi sont des CDD ou des CDI de plus de 6 mois, donc des emplois durables »*
>
> *Virginie Coppens-Ménager*

La 4è édition du Startup Week-end bientôt à Blois

La prochaine édition du Startup Week-end Blois, organisée par l'association Loir et Cher Tech se déroulera les 1, 2 et 3 octobre prochains sur le site de l'INSA Centre-Val de Loire et avec pour thème : le Handicap.

Un Startup Week-end, c'est quoi ?
Pendant un Startup Week-end, les participants ont 54 heures pour monter une startup en équipe, coachés par des mentors. C'est une découverte de l'entrepreneuriat en accéléré.
Ouvert à tous, les Startup Weekend ont pour leitmotiv la conviction que tout le monde peut créer sa boite et que l'esprit d'équipe est la clé de tous les projets. Les Startup Weekend valorisent les idées et offrent un environnement sécurisant pour les porteurs de projets en mettant toutes les chances de leur côté pour réussir dans l'aventure excitante qu'est la création d'entreprise.
La thématique de cette 4è édition blésoise ? **Innover pour dépasser le handicap.** C'est la première fois que ce thème est proposé dans la région : signe que l'inclusion est une préoccupation grandissante !
Le défi pour les participants est donc de travailler sur des projets de création de startup liés au monde du handicap. Chaque projet doit donc avoir un lien avec l'accessibilité ou l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ou encore l'amélioration de leur confort ou de leurs conditions de vie.
La billetterie est ouverte sur www.eventbrite.com/e/billets-startup-weekend-blois-4-edition-handicap-121351546743
Le Startup Weekend est ouvert à tous : étudiants ou professionnels, designers, commerciaux, créatifs, programmeurs, chefs de projets ….

Facebook :
Start Up Weekend Blois @sweblois

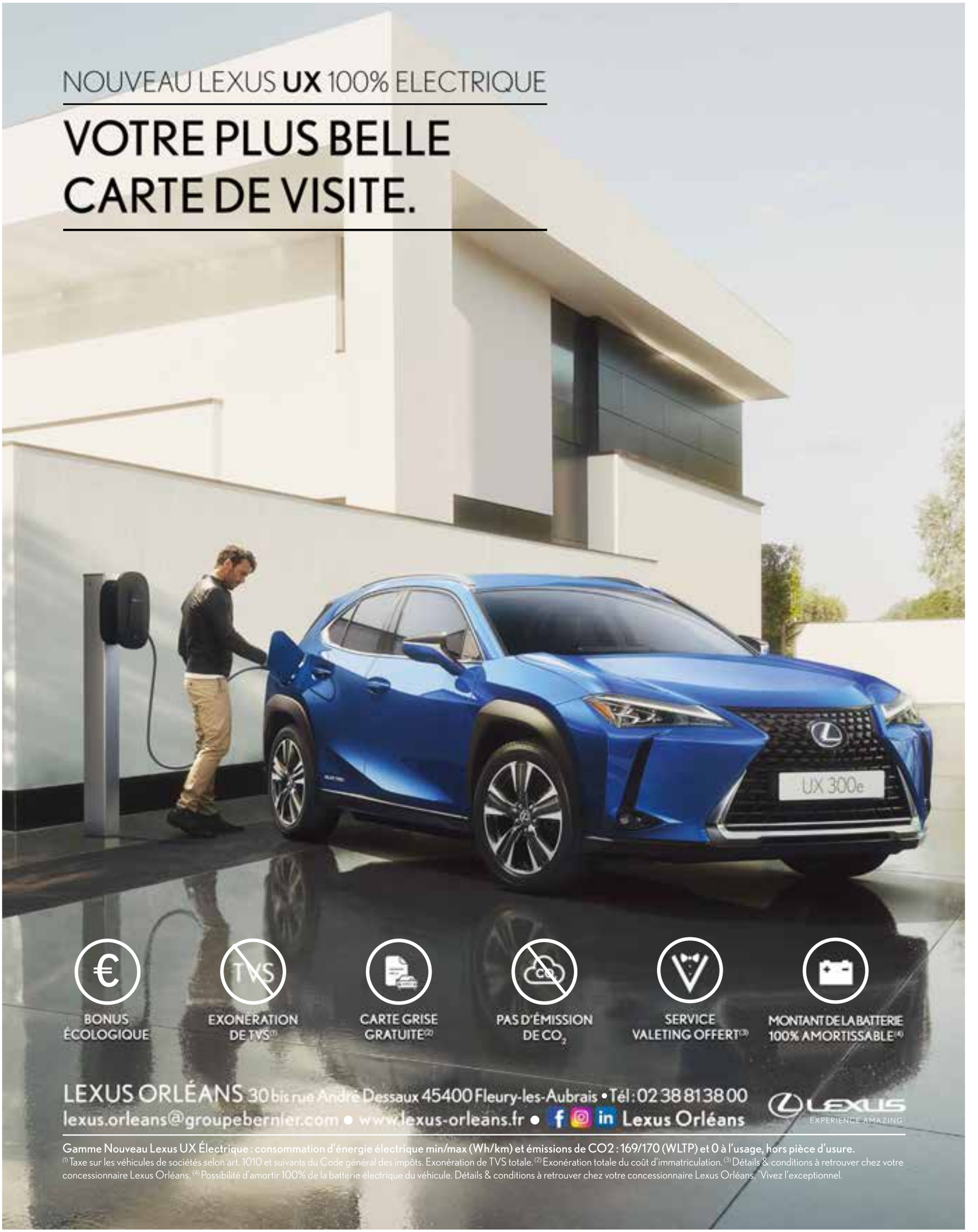
NOUVEAU LEXUS UX 100% ELECTRIQUE
VOTRE PLUS BELLE CARTE DE VISITE.
UX 300e
BONUS ÉCOLOGIQUE
EXONÉRATION DE TVS(1)
CARTE GRISE GRATUITE(2)
PAS D'ÉMISSION DE CO2
SERVICE VALETING OFFERT(3)
MONTANT DE LA BATTERIE 100% AMORTISSABLE(4)
LEXUS ORLÉANS 30 bis rue André Dessaux 45400 Fleury-les-Aubrais • Tél : 02 38 81 38 00
lexus.orleans@groupebernier.com • www.lexus-orleans.fr • Lexus Orléans
LEXUS
EXPERIENCE AMAZING
Gamme Nouveau Lexus UX Électrique : consommation d'énergie électrique min/max (Wh/km) et émissions de CO2 : 169/170 (WLTP) et 0 à l'usage, hors pièce d'usure.
(1) Taxe sur les véhicules de sociétés selon art. 1010 et suivants du Code général des impôts. Exonération de TVS totale. (2) Exonération totale du coût d'immatriculation. (3) Détails & conditions à retrouver chez votre concessionnaire Lexus Orléans. (4) Possibilité d'amortir 100% de la batterie électrique du véhicule. Détails & conditions à retrouver chez votre concessionnaire Lexus Orléans. Vivez l'exceptionnel.

Les Voisins, un réseau d'entreprises

C'est officiel, l'association qui regroupe les entreprises des parcs d'activités de la Chaussée-Saint-Victor est créée. Elle se nomme *Les Voisins*. Et elle a pour but de créer des synergies et des partages entre les entreprises de ce secteur.

Depuis quelques années, des entreprises de la Chaussée-Saint-Victor avaient pris l'habitude de collaborer sur des thématiques communes. Depuis le 21 juin 2021, les statuts sont signés et Jean-Luc Gasparini, directeur territorial d'Enedis en Loir-et-Cher, en est le président. Le bureau est aussi composé d'Olivier Gaillaud, président de Sidamo en tant que trésorier, et Julien Nolière, directeur général de Mutuale pour secrétaire. Cette association Les Voisins : Cercle des entreprises de la Chaussée a pour concept de permettre aux entreprises adhérentes de travailler ensemble, d'apprendre à mieux se connaître.

Signature des statuts de l'association Les Voisins dans les locaux de Mutuale.

Des actions solidaires

L'idée est aussi de mettre en place des actions communes comme l'illustre, la collecte de sang qui s'est tenu le même jour que la signature des statuts. Cette journée *« don du sang »* organisée avec l'appui de l'EFS a été ouverte à l'ensemble des salariés des entreprises présentes sur la zone d'activité. Quatre-vingts donneurs y ont participé. Ce type d'action sera renouvelé et aussi des formations secouristes et autres sujets pouvant être mutualisés.

L'union fait la force. Ce vieil adage est bien actuel. En effet, l'association aura également pour rôle de représenter collectivement les entreprises auprès des institutions et organisations publiques. Les élus et représentants des institutions, présents à la signature, se réjouissent de cette création et félicitent le dynamisme de la zone.

Actuellement, 12 entreprises ont adhéré (voir cadre), la zone du Parc des Châteaux est amenée à se développer, 200 entreprises pourraient rejoindre ce regroupement. Bon vent à ce cercle d'entreprises !

S.M

Les Voisins : Cercle des entreprises de la Chaussée-Saint-Victor

Membres actuels : Alpha Micro, Banque populaire, Cerfrance, Chambord prestige, Chiesi, Cogetiq, Colas, Enedis, Idec, Mutuale, Sanipousse, Sidamo
Adhésion : 75 €/an
Contact : Jean-Luc Gasparini, Enedis

Le Réseau Entreprendre Loire Vallée lance la 4è édition de son Booster Camp

Créé pour accompagner et faire réussir les chefs d'entreprises des départements 36, 37 et 41, le Réseau Entreprendre Loire Vallée organise la 4è édition de son Booster Camp les 16 et 17 septembre à Vineuil (41).

Le principe du Booster Camp est simple : pendant 24h, les chefs d'entreprise participants vont plancher sur des projets de développement stratégique. Le programme condensé a un objectif : que les idées émergentes se transforment directement en plan d'actions bien concret et soient mises en application en entreprises à court et moyen terme. En équipe de 10 boosteurs, les participants vont établir des plans stratégiques et solutions concrètes pour développer la croissance des entreprises sélectionnées, permettre la création de nouveaux emplois ou encore renforcer leur compétitivité. *« Avec le Booster Camp, nous cocréons avec nos partenaires les solutions concrètes de la croissance de nos lauréats. L'objectif est de libérer les énergies entrepreneuriales et écrire les réussites de demain ! »* assure Gil Sarlat, président du Réseau Entreprendre Loire Vallée.

Accueillis cette année au Centre de Formation du SDIS 41 (CFIS) à Vineuil, le Booster Camp est ouvert aux entreprises adhérentes des départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Un lieu inédit pour ainsi créer une passerelle entre deux mondes, chacune des entreprises sélectionnées intégrera un pompier pendant ces 24h de cogitation collective

Booster Camp,
les 16 et 17 septembre 2021 - Vineuil (41)

Réseau Entreprendre Loire Vallée
16 Rue de la Vallée Maillard
41000 Blois ***• 02 36 41 12 69***
www.reseau-entreprendre.org/loire-vallee

Booster Camp en chiffres

- 250 personnes présentes en 2018 et 2019
- 15 à 20 % de croissance pour les participants
- 70 boosteurs mobilisés représentant près de 2 500 emplois et 224M de chiffre d'affaires
- C'est 220 emplois en perspective post-Booster camp
- C'est 18 partenaires financeurs et associés

Le Réseau Entreprendre Loire Vallée c'est :

- L'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise à potentiel par des chefs d'entreprise accomplis.
- Le financement sous forme de prêts d'honneur
- La proximité / le conseil auprès de PME de la région Centre-Val de Loire avec une démarche pragmatique et des interlocuteurs qui vivent le même quotidien.
  - Près de 189 emplois crées ou sauvegardés
  - Plus de 345 000 € de prêts d'honneur consentis
  - Plus de 120 chefs d'entreprise adhérents

LIV'IN HOME déménage

Spécialisée dans les déménagements administratifs et industriels LIV'IN HOME s'installe sur la friche Germanaud, à Blois. Cela sent encore un peu la peinture dans ces nouveaux locaux fraichement rénovés de la rue André Boulle, mais les 3 000 m² sont prêts en cette rentrée pour accueillir les nouvelles activités de l'entreprise.

Créée en août 2020, LIV'IN HOME est spécialisé en déménagement d'entreprises et plus particulièrement en transfert de bureaux et d'administrations. Transférer une entreprise ou une activité industrielle n'est jamais simple, s'appuyer sur des professionnels est rassurant. L'expertise de LIV'IN HOME permet de réaliser une prestation sur-mesure offrant un transfert rapide et fiable. Dernièrement, les collaborateurs d'un établissement bancaire ont quitté leurs bureaux le vendredi soir pour retrouver un agencement à l'identique mais dans un autre lieu, dès le lundi matin.

Déménagement clé en main

Le transfert clé en main des entreprises permet le démontage, conditionnement des machines, débranchement et retranchement des fluides. Comme chaque établissement a sa spécialité, il est primordial de bien étudier en amont la demande. « *Le déménagement d'un Collège demande moins de technicité que le transfert d'ateliers néanmoins il est important de spécifier que le déplacement d'une bibliothèque, d'archives de Collectivités locales ou de Notaires exige une préparation rigoureuse avec nécessité de remise en place à l'identique* » précise Eric Jacquemetton, le directeur.

Livraison à 2

La plateforme LIV'IN HOME est aussi référente pour des enseignes nationales de cuisinistes pour particuliers & professionnels, Agenceurs, Designers d'intérieurs.

Elle gère et contrôle la réception de la marchandise, consolide la commande, prend directement le rendez-vous avec le client avant de le livrer. Un service clé en main que l'entreprise maitrise totalement.

LIVIN'HOME est spécialisé dans la livraison à deux, trois ou quatre personnes pour les gros volumes ou les charges lourdes. La prestation de livraison à 2 de matériel électroménager, de matériel médical, signifie que les colis sont déballés dans la pièce du choix du client avec branchement de l'appareil si besoin et récupération des emballages. Le savoir-faire des équipes a permis le référencement de LIV'IN HOME dans le 1er groupement de transporteurs spécialisés dans la livraison et l'installation de biens d'équipement de la maison et de l'entreprise.

Nouvelles orientations

L'entreprise complète son offre avec 3 nouveautés

- Garde-meubles : Une activité en containers spécifiques, la possibilité de louer un box individuel de 10 à 40 m², location de surfaces au sol.
- Stockage : Location de surfaces au sol avec prestations logistiques spécifiques
- Archivage : un service avec plus de 1 000 mètres linéaires, zone de stockage dédiée, picking des archives avec livraison du dossier appelé, enlèvements des archives avec classement, ainsi qu'un accès à vos documents sans rendez-vous les jours ouvrés.

© Freepik

LIV'IN HOME
Tél : 02 42 44 00 00
directionbtoc@livinhome.fr

Un Oasis made in France

La PME Le Prieuré à Moisy (41) a conçu un concept innovant de toiture hydroactive multimodale végétalisée. Évocateur, son nom Oasis illustre bien que la végétation a toute sa place sur les toits-terrasses. Ce produit ingénieux a été mis en avant à l'Élysée lors de la grande exposition du Fabriqué en France en juillet dernier.

Bâtiments publics, hôpitaux, écoles… Tous les ans, plus de 20 millions de mètres carrés de toits-terrasses sont créés en France. L'idée de végétaliser ces espaces n'est pas nouvelle. Cela fait 30 ans que l'entreprise Le Prieuré œuvre dans le développement des toits verts. Son concept OASIS de toiture végétalisée a la spécificité d'être autonome et de collecter, stocker, irriguer et réguler les eaux pluviales.

Terrasse végétalisée via Oasis Le Prieuré.

Une technicité innovante

Oasis est composé d'un ensemble de bacs modulaires, posés sur l'étanchéité et recouverts par un système végétalisé (substrat et plantes). L'idée est de retenir l'eau de pluie, d'irriguer naturellement le complexe végétalisé et d'amplifier l'évaporation. Et également de réguler l'eau stockée grâce à un régulateur à micro-débit ajustable (de 1 à 10 L/s/ha) et de constituer un support de fixation pour les différents revêtements et accessoires rapportés sur le toit. Cette toiture hydroactive est le fruit de plus de 5 années de recherche et développement. Elle est protégée par plusieurs brevets internationaux.

Le toit végétalisé a de multiples atouts, il offre bien-sûr le développement de la biodiversité en ville. Le concept Oasis permet aussi la très forte diminution des volumes d'eau pluviale rejetés (zéro rejet), la protection de l'étanchéité du bâtiment et la diminution de la température du bâtiment (effet climatisation naturelle en été).

La PME Le Prieuré a végétalisé un grand nombre de toitures-terrasses, citons la Métropole de Lille avec 5 000 m² de toitures paysagères sur son siège social, le potager urbain de l'Opéra Bastille (avec 2 500 m² de toitures) ou encore sur le dôme du Zoo de Beauval. Le toit a dorénavant une nouvelle fonction, une valorisation de l'eau de pluie.

S.M.

www.vegetalid.fr

Stand Le Prieuré à l'Élysée.

PUBLI INFORMATION

4.1 Production, l'œil visionnaire derrière la caméra

Technicien de communication dans une collectivité territoriale pendant une dizaine d'années, Aurélien Charron a créé 4.1 Production en 2020 pour répondre à l'afflux des demandes en communication et apporter des solutions aux associations, aux entreprises et aux collectivités, qu'elles soient locales, comme la CPME et Initiative Loir-et-Cher, ou nationales comme Axter, TDF ou France Télévision.

Le confinement a révélé le besoin de communiquer, d'abord pour pallier l'absence de rencontres, mais aussi *«booster une réunion à distance»* avec l'organisation de duplex et l'ajout de contenus vidéo et audio.

En choisissant 4.1 Production, ils *«se déchargent du streaming, des contraintes techniques et se concentrent alors sur leur contenu. Je m'adapte à ce que demande le client, je repousse en permanence les frontières en leur proposant des solutions innovantes et efficaces pour un rendu optimal»*. Grâce à son regard et son parc de matériels, il réalise aussi bien une émission qu'un reportage, un film institutionnel, des publicités, des suivis de chantiers…

Ainsi 4.1 Production a déjà retransmis sur Facebook des matchs de l'ADA Blois Basket avec des plateaux et des ralentis, ou encore sur YouTube des conseils municipaux de Saint-Aignan, et réalisé des vidéos promotionnelles pour Vendôme et le Val de Cher-Controis. Prises de vue d'un concert de nuit avec un drone, photos pour la réalisation d'un livre sur le patrimoine historique, location d'un kit de streaming vidéo à l'entreprise Sidamo… ne sont que quelques exemples de ses réalisations.

© 4.1 Production

Blois, pont Jacques Gabriel.

Pour apporter une expertise à la pointe de l'innovation, 4.1 Production collabore avec des graphistes et des développeurs web pour la création de sites Internet vitrines ou marchands, et Aurélien Charron vient de s'associer à Mélissa Viltet pour vous accompagner dans la vidéo, l'événementiel et le web.

Site Internet : ***https://41prod.com***
Tél : 06 28 42 33 52

© 4.1 Production

Les jardins de Talcy.

© 4.1 Production

Blois, place Avé Maria.

4.1 PRODUCTION

PRODUCTION D'IMAGES PAR DRONE

ENTREPRISES/COLLECTIVITÉS

RETRANSMISSIONS VIDÉOS

SPORT + ENTREPRISES/COLLECTIVITÉS

06 28 42 33 52
contact@41prod.com

www.culture-com.fr 02 54 46 39 35

Interview
L'Élysée choisit Velecta

Pour la deuxième édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France, l'Élysée a choisi une entreprise romorantinaise : Velecta. Interview de Nicolas Chausson, son PDG.

L'Épicentre : Qu'est-ce qui vous a conduit à reprendre Velecta ?
En résumé, Velecta (Ventilation Electrique Appliquée) a été créée en 1936, c'est une « vieille dame », une « belle endormie » spécialisée sur un marché de niche, de pointe : nous sommes le seul fabricant au monde de sèche-cheveux professionnels fabriqués en France. L'entreprise a un savoir-faire extraordinaire et reconnu, mais il faut le faire savoir. C'est tout l'enjeu de mon rachat : transformer une usine en marque.

Fabriquer en France : un atout ou une contrainte ?
C'est en partie une contrainte économique bien sûr, liée aux coûts. Mais le « fabriqué en France », c'est surtout un immense atout ! C'est d'abord de l'humain : des visages, des femmes et des hommes, des emplois, un territoire. Ça n'est pas une adresse mail anonyme à l'autre bout du monde. C'est aussi de la proximité avec nos clients, la possibilité de les rencontrer, de leur faire visiter notre usine, de leur apporter des services (tels que le SAV ou la livraison en 24 h) qui ne seraient pas possibles si nous étions à l'autre bout du monde. C'est un savoir-faire, comme il en existe en gastronomie ou en haute couture. Et c'est écoresponsable : moindre empreinte carbone, respect de l'environnement.

Nicolas Chausson, PDG de Velecta depuis 2019.

Pour quelles raisons Velecta était candidate pour participer à l'exposition à l'Élysée ?
Nous nous sommes portés candidats, car nous croyons aux valeurs du « fabriqué en France » et nous sommes les seuls au monde dans notre domaine. Être sélectionnés est une formidable vitrine, d'autant qu'au-delà de l'exposition au Palais de l'Élysée, nous avons été également retenus parmi 16 lauréats pour faire le tour de France (le Big Tour) de la grande exposition du Fabriqué en France, tout l'été, 25 villes visitées pour exposer le savoir-faire français !

Quels sont les premiers retours de cette exposition ?
De nombreux contacts, une formidable publicité relayée sur nos réseaux sociaux pour faire grandir la notoriété de la marque.

Propos recueillis par Laëtitia Piquet

Site : http://www.velecta.paris.com/
Page Facebook : Velecta Paris

Modèle exposé : Revolution 2.2. i.

100% SERVICE
100% QUALITÉ
Une signature de **référence** pour tous vos projets
7/7 - 24h/24

PELLÉ ÉLECTRICITÉ
8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14
pelle-electricite.fr

CALLAC ÉLECTRICITÉ
Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10
callac-electricite.fr

BROUDIC PLOMBERIE
2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78
broudic-plomberie.fr

Une nouvelle offre de transport en commun sur le territoire Agglopolys

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

C'est la rentrée avec son lot de nouveautés. La nouvelle offre de transport en commun qui facilite la mobilité sur le territoire est une bonne nouvelle pour les actifs. Agglopolys a renouvelé sa confiance à Keolis pour l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du réseau de transport public Azalys. Et ce nouveau contrat de délégation du service public, qui débute ce 1er septembre 2021, renforce l'offre de transport au sein du territoire afin de continuer à développer la mobilité collective.

Le réseau de transport Azalys, qui dessert les 43 communes de la Communauté d'agglomération de Blois, évolue pour s'adapter aux modifications des habitudes de déplacement des 110 000 habitants et de ses visiteurs. La bonne connaissance du territoire et la hausse de la fréquentation de plus de 38% depuis 2013 sont certainement les atouts qui ont permis à Keolis de remporter l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de DSP relatif à la gestion du réseau de bus. Ce contrat d'une durée de 8 ans, générera un chiffre d'affaires cumulé de 81 M€.

Favoriser le déplacement actif et collectif

À noter dans cette nouvelle offre de transport, une amélioration de l'offre urbaine existante. En effet, il y a maintenant 11 lignes (au lieu de 8 auparavant), et une fréquence accrue pour « *la ligne de bus des salariés* » avec une hausse de 7 à 11 allers-retours en heures de pointe, la création d'une nouvelle ligne inter-quartiers H, qui permet de relier les quartiers denses d'habitation de Blois (Nord et Ouest) aux parcs d'activités du Parc A10 et des Gailletrous sans passer par le Centre-ville. « *Une offre de transport adaptée aux besoins des salariés est primordiale. Les déplacements domicile – travail sont à la croisée des enjeux de qualité de vie et de transition écologique du territoire* » précise Christophe Degruelle, président Agglopolys.

Autre point, l'offre rurale est renforcée avec la refonte du service de transport à la demande Resago. Dorénavant un découpage en 4 zones autour des pôles relais de l'agglomération permet de proposer des trajets des communes rurales vers les pôles relais de rattachement et non pas uniquement vers le cœur d'agglomération. La réservation est simplifiée avec la possibilité de réserver une navette jusqu'à 30 minutes avant le départ.

Une ligne totalement électrique

Une autre nouveauté est une ligne 100 % électrique avec l'intégration de 6 bus électriques pour cette ligne B Sauvageau - Hôpital, la plus fréquentée du réseau. Et en bonus, la mise à disposition du wifi et d'écrans connectés pour une expérience voyageur optimale.

De gauche à droite, Sylvain Lemarchand (Directeur Keolis Blois) – Didier Moëlo (vice-président Agglopolys en charge de la Mobilité) - Christophe Degruelle (président Agglopolys).

Quant à la navette du centre-ville électrique, elle est maintenant doublée dans l'autre sens. À l'Est, l'itinéraire de la navette actuelle est prolongé jusqu'à l'avenue Reneaulme et se rapproche de la Gare et à l'Ouest, la seconde navette offre une nouvelle desserte aux bords de Loire et au quartier d'habitation en développement situé à l'angle du quai de Foix.

Bien-sûr, de nombreuses autres améliorations sont effectives comme une amplitude horaire élargie grâce au renforcement des services du soir, une nouvelle ligne en expérimentation pour connecter le quartier des Grouëts au centre-ville, une offre du dimanche élargie pour couvrir les communes de Villebarou, La Chaussée Saint-Victor, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt, la ligne F prolongée jusque Blois 2 et devenant une ligne principale du réseau avec un bus toutes les 60 min améliorant nettement la desserte pour les habitants de Villebarou…

Cette nouvelle offre va faciliter les déplacements des habitants du territoire. Cette amélioration du système de transport se traduit par une réduction de la circulation, des déplacements plus rapides et plus commodes, une hausse de la productivité et une réduction des émissions. En d'autres termes, le transport collectif peut aider à bâtir une meilleure qualité de vie.
Nous vous souhaitons donc une belle rentrée !

www.azalys.agglopolys.fr

Bus Azalys.

Rollin s'efface, les valeurs restent

Une fois passées les négociations et les discordes, reprenons-le déroulé de l'histoire Rollin. Il s'agit comme souvent, d'une affaire d'hommes et d'entreprises, avec des réussites et des échecs.

Les blaisois se souviendront de l'imprimerie Rollin comme d'une entreprise emblématique, créée à l'aube des années 50 par un père typographe, et transmise au fils qui l'aura fait grandir au gré de l'évolution des technologies.
Dans les années 2000, Antoine Rollin lui avait fait faire un bon dans la modernité en renouvelant son parc machines, puis en construisant de nouveaux locaux. Vint l'époque du numérique et avec elle une foule de services nouveaux. Collectivités et entreprises sont le fond d'une clientèle légitimement exigeante.
En 2010 pourtant, après la crise conjoncturelle et la perte brutale du client principal, Rollin met un genou à terre. En redressement judiciaire, l'imprimerie est accompagnée par la CPME, le syndicat de la profession l'UNIIC, et la SEM patrimoniale alors présidée par Claude Beaufils, qui organise la reprise du leasing qui court sur le bâtiment.

La situation s'améliore mais reste fragile. Sollicité par des professionnels du secteur, Antoine Rollin envisage fin 2019, une restructuration industrielle. Le tribunal de commerce observe. Alors qu'une issue favorable se dessine, la crise sanitaire s'invite et met à mal les négociations en cours. Rollin, fortement ancrée dans l'événementiel et le tourisme, perd 43% de son chiffre d'affaires. Les premiers licenciements s'imposent et le projet de rapprochement ne se concrétise pas.
Antoine Rollin reprend contact avec l'Imprimerie Trémouillat Fouquet, imprimeur à Mulsanne dans la Sarthe. Gilles Fouquet, son dirigeant a un profile similaire à celui d'Antoine Rollin. Les deux hommes se sont rencontré quelques années plus tôt dans un salon professionnel, et sont restés en contact. ITF imprimeurs fait un peu figure de grand frère avec un chiffre d'affaires de 10 M€ et une centaine de salariés, quand Rollin n'en compte plus que quinze. Leurs activités sont similaires et complémentaires, ITF est encore mieux équipé dans tous ses services, les synergies sont évidentes, et malgré le contexte, ITF et Rollin travaillent à une fusion-acquisition.
Un deuxième report d'échéance est nécessaire mais finalement refusé par le tribunal. Avant la décision de liquidation, Rollin propose un plan B au mandataire judiciaire, qui

Gilles Fouquet, dirigeant de ITF à Mulsanne.

impose la reprise de tout le personnel. C'est finalement, la reprise des actifs incorporels qui sera proposée. Le mandataire et le tribunal retiendront une simple offre de rachat du « *fichier clients* » proposée par l'imprimerie Saint François.

Gilles Fouquet maintient son idée de créer immédiatement à Blois un bureau commercial, ITF Blois et dans un second temps, un atelier de production numérique petit et grand format. « *On a déjà une implantation commerciale importante en Loir-et-Cher,* explique Gilles Fouquet. *Mulsanne et Blois ne sont pas si loin, et à l'heure du numérique, les dossiers se traitent sans délai. Nos machines fonctionnent en 3x8, sept jours par semaine. Notre capacité de production est unique* ». Dans l'imprimerie, la règle est simple, pour rentabiliser les investissements de pointe, il faut des marchés consolidés. Raison pour laquelle ITF s'est récemment offert les services de quelques anciens salariés clefs de Rollin, dans l'idée de créer à Blois, le pôle numérique qui lui manque.

Trois questions à Antoine Rollin

L'Épicentre : *L'imprimerie Rollin avait un fort attachement à sa zone de chalandise…*
Antoine Rollin : *C'est peu de le dire, le développement économique et les valeurs sociales que cultivait l'imprimerie Rollin, ont aussi permis de soutenir les associations, les événements culturels et les clubs sportifs, notamment celui des partenaires de l'ADA au premier jour de sa création.*
J'en suis fier !

L'Épicentre : *Vous n'avez pas vu venir les difficultés ?*
Antoine Rollin : *Si bien sûr, et je n'ai eu de cesse que de vouloir redresser cette société, avec des apports personnels, mais aussi avec l'aide des collectivités locales, syndicat professionnel et la CPME. Dès la fin 2019, j'ai envisagé une réorganisation industrielle. Au cœur du premier confinement, j'ai travaillé pendant plusieurs mois sur un plan de reprise. J'ai travaillé sur une solution positive qui respecte l'éthique et les valeurs que j'ai toujours défendues, ce qui d'ailleurs, faisait partie des négociations en cours.*
Informé de toutes ces négociations, le tribunal me laissait du temps pour trouver une solution au montage et aux paiements des échéances prévues. Mais fin 2020, contenu du manque de visibilité, le projet de cession n'a pu aboutir. J'ai repris contact avec mon confrère du Mans, Gilles Fouquet, avec qui nous avions déjà envisagé un rapprochement, mais face à la baisse d'activité due au deuxième confinement, la situation financière se dégradait.
Début janvier, la société Territoires et développement m'assignait en justice pour le retard de paiement de mes échéances. Devant l'accumulation des problèmes, fin février, le tribunal ordonnait une liquidation judiciaire au 31 mars. La liquidation n'a pas permis de donner une suite favorable à l'offre de reprise de l'Imprimerie ITF.

L'Épicentre : *comment recevez-vous la décisions finale ?*
Antoine Rollin : *L'arrivée à Blois d'un nouvel imprimeur de notoriété nationale permet d'éviter une situation de monopole local tout en proposant une forte réactivité et surtout une gamme de services élargie grâce à l'intégration d'un savoir-faire allant de la sérigraphie à l'offset numérique en passant par des solutions digitales, la mise en place de boutiques en ligne et l'innovation du papier connecté.*

C'est une excellente nouvelle !

S.d-L.

Votre mutuelle santé,

comme votre assiette, *équilibrée et à votre goût !*

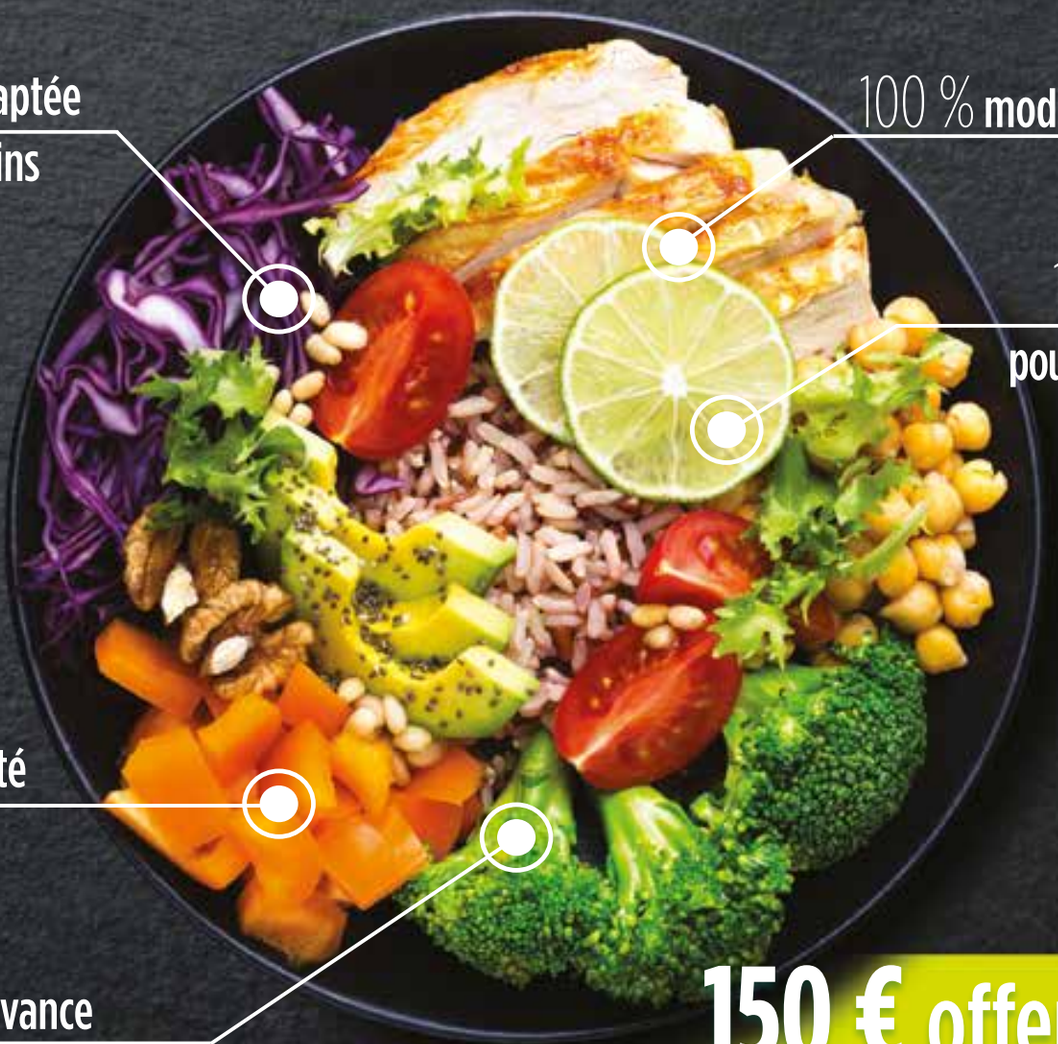

100 % **adaptée à vos besoins**

100 % **modulable**(1)

100 % **bon pour le budget**

100 % **santé**

0 % **d'avance de frais**(2)

150 € offerts(3)

sur votre contrat Santé

du 1er septembre au 14 novembre 2021.

VOTRE DEVIS SANTÉ EN UN SCAN

ou sur www.groupama.fr/mutuelle-sante/devis/

(1) L'adaptation des garanties à tout moment est soumise à conditions. Voir conditions et modalités en agence.
(2) En fonction des garanties du contrat Groupama Santé Active ou Groupama Santé Active Senior souscrites. Voir conditions et modalités en agence.
(3) Du 1er septembre au 14 novembre 2021, 150 € offerts sur la cotisation de la première année d'assurance pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Santé Active ou Groupama Santé Active Senior. Voir conditions d'éligibilité et modalités en agence.
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. Crédits photos : Aurélien Chauvaud/Shutterstock - Création : Agence Marcel/Communication commerciale et digitale Groupama Paris Val de Loire - 09/2021

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

Se former avec les pompiers de l'UDSP41 !

Forts d'une formation pluridisciplinaire et d'une expérience quotidienne du secours, les sapeurs-pompiers mettent leur savoir à disposition de la population. La section Formation de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) du Loir-et-Cher est composée de 2 moniteurs/instructeurs professionnels et de son réseau de moniteurs sapeurs-pompiers répartis sur tout le département, qui proposent aux particuliers, entreprises, administrations ou écoles des formations certifiantes.

L'UDSP41 est une association agréée de sécurité civile. Elle a obligation de formation et de protection des populations. Elle propose ainsi différents types de formations :

• La formation **Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)** est une formation d'une journée (8h), adaptée à tous les publics, dès l'âge de 10 ans et qui permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, prendre en charge une personne en arrêt cardiaque, réaliser les techniques de désobstruction des voies aériennes chez l'adulte ou l'enfant…
Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Grâce aux pompiers formateurs, les stagiaires apprennent les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes face à un collègue, un membre de sa famille, ou toute personne en danger.

• La formation **Sauveteur secouriste du travail (SST)** au sein des entreprises est un élément fondamental pour lutter contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. En effet, le code du travail impose la présence de secouristes au sein des établissements, les recommandations CARSAT précisent une répartition d'un SST dans chaque unité de travail et pendant chaque tranche horaire. Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail, sans prérequis particulier.
L'objectif de la formation est de donner au salarié les compétences à dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

• La formation **Prévention des risques liée à l'activité physique Industrie BTP Commerce (PRAP IBC)** s'adresse elle principalement aux salariés qui ont dans leur travail une part importante d'activité physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations…
L'objectif est de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Elle implique un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines.

Le formateur fait une visite préalable dans l'entreprise pour comprendre la structure et adapter sa formation. Elle est organisée en deux temps : la théorie et la mise en place pratique dans la structure.

• **Sensibilisation aux « Gestes qui sauvent » ; faites le 1er P.A.S.**
En 2h, les formateurs apprennent à tous types de publics les gestes élémentaires de secours : à *« Protéger / Alerter / Secourir »* ; à reconnaître et arrêter une hémorragie, installer une victime en position d'attente en fonction de son état ; prendre en charge un arrêt cardiaque chez l'adulte ; utiliser un DAE (défibrillateur automatisé externe) etc.

Toutes les formations sont disponibles aux dates choisies par l'entreprise ou l'organisation demandeuse. Les formateurs se déplacent directement en entreprises sur tout le territoire du Loir-et-Cher. En groupe de 10 à 15 stagiaires maximum selon la formation dispensée, celle-ci peut être organisée en plusieurs journées pour ne pas mobiliser tous les salariés en même temps et ne pas perturber l'organisation du travail.

Pour un devis ou plus d'informations, contactez l'UDSP41
11-13 avenue Gutenberg
41000 Blois
udsp41@sdis41.fr / 02 54 51 54 37

Dispositif prévisionnel de secours

Concerts, compétitions sportives, foires, expositions… Quelle que soit la nature de la manifestation organisée, un dispositif prévisionnel de Secours (DPS) assure la prise en charge rapide d'une personne ou victime en situation de détresse.
Ainsi, depuis 2017, l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher participe à cette sécurité sur de nombreux grands événements. En 2019/2020 par exemple, 12 DPS ont été déployés par l'UDSP en Loir-et-Cher notamment sur des cross, bro-

cantes, journées du patrimoine ainsi que sur toutes les séances du Drive'in sur l'aérodrome du Breuil, en partenariat avec Cap Ciné et le département du Loir et Cher
Les nombreuses manœuvres et les interventions quotidiennes permettent aux secouristes expérimentés d'avoir le bon geste au bon moment et d'assurer la sécurité des événements organisés sur le territoire.
Vous souhaitez faire appel à l'UDSP41 pour mettre en place un poste de secours lors de votre manifestation ?
Contacts : 11-13 avenue Gutenberg
41000 Blois
udsp41@sdis41.fr / 02 54 51 54 37

L'UDSP 41, c'est quoi ?

L'UDSP 41est une association type Loi 1901 qui a été créée le 23 avril 1910. L'objectif initial de cette association était de constituer une caisse apportant des secours aux camarades sapeurs-pompiers qui contracteraient une blessure ou une maladie en service commandé et d'une caisse de secours pour les veuves et orphelins des sapeurs-pompiers de loir et Cher.

Aujourd'hui l'UDSP 41 a quatre grandes missions :

• Une mission de solidarité qui lui permet d'organiser des rassemblements sportifs, des congrès, de participer activement au Téléthon, des soirées festives (arbres de Noël…),

• Une mission sociale, la plus importante, l'association dispose en son sein d'une commission sociale qui a pour but d'aider ses adhérents qui rencontrent des difficultés que ce soit d'ordre moral, matériel et très souvent financier.

• Une mission de formation du grand public, cette mission a été reconnue par l'obtention du label grande cause nationale 2016 pour *« adaptons les comportements qui sauvent »*. Ce Label est décerné aux sapeurs-pompiers de France en partenariat avec la croix rouge Française et la protection civile.

• Une mission politique de défense de l'image et des intérêts des sapeurs-pompiers.

L'UDSP41 est affiliée à la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France qui regroupe 280 000 adhérents, 98 unions départementales, plus de 7 200 amicales en France.

UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOIR-ET-CHER

Aidez-nous à protéger vos salariés et vos proches !

Les formations proposées :

- **Prévention et secours civiques (PSC 1)**
Formation certifiante d'une durée de 8h et adaptée à tout public, dès 10 ans (groupe de 6 à 10 stagiaires)

- **Sauveteur secouriste du travail (SST)**
Formation certifiante adaptée à l'activité et aux risques professionnels, répondant à la législation.
Sessions de 14h (2 jours) (groupe de 4 à 10 stagiaires)

- **Sensibilisation aux « Gestes qui sauvent » ; faites le 1er P.A.S.**
En 2h, apprenez à arrêter une hémorragie ; à *« Protéger / Alerter / Secourir »*
Urgence cardiaque : sachez faire un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur ! (groupe de 6 à 15 stagiaires)

- **Formation PRAP IBC : prévention des risques liée à l'activité physique - Industrie BTP Commerce**
Cette formation permet la prévention des problèmes de santé liés à l'activité professionnelle (lombalgies, affections ou lésions articulaires…). Elle s'adresse principalement aux salariés qui ont une part d'activité physique : manutention manuelle, port de charges, gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins exposant à des chocs ou des vibrations… (groupe de 4 à 10 stagiaires)

Notre formateur se déplace dans vos locaux pour toutes les formations

www.udsp41.fr
udsp41@sdis41.fr • 02 54 51 54 37

L'expérience et le savoir-faire des sapeurs-pompiers au service de votre formation

De la récolte à l'assiette

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIR-ET-CHER

Pendant la période estivale, ce n'est pas les vacances pour tout le monde ! Cette année, la récolte des céréales s'est étalée sur plusieurs semaines, certaines parcelles n'étant pas encore moissonnées à la mi-août. Grâce à ces hommes et femmes qui cultivent la terre avec passion, nous pourrons bientôt déguster avec gourmandise le résultat de cette moisson et la retrouver dans notre assiette.

Le bilan de la moisson en fin d'été est toujours un moment important dans le secteur agricole. Petit retour en arrière afin de mieux comprendre. Au début du printemps, les tiges sorties pendant l'hiver s'allongent, puis les épis sortent de leurs gaines. Après la floraison et la fécondation, les grains grossissent. En juillet-août, les blés arrivent à maturité : c'est l'époque des moissons, un travail agricole qui consiste à récolter les céréales parvenues à maturité. Un moment toujours un peu stressant car l'agriculteur ne peut s'assurer de la qualité des céréales qu'au dernier moment, gros enjeux !

Une météo capricieuse en 2021
Cet été, la météo a joué des tours aux agriculteurs. En effet, suite aux fortes précipitations de la fin juillet et de début août, les moissons ont été perturbées et rendus compliqués sur l'ensemble du département. Le déficit d'ensoleillement en mai et juin a de plus eu un impact sur le remplissage des grains de blé, mais pas sur leur nombre. Ces conditions climatiques, du rarement vu en Loir-et-Cher, ont conduit à des moissons fragmentées et tardives. Les cultures ont dû s'adapter. Cependant, la récolte est bonne en orge et cultures fourragères, malheureusement pas exceptionnelle pour les blés. La bonne surprise est sur les colzas (chiffres dans le cadre).

Blé tendre, dur ou grains d'orge ?
Pour répondre à cette question, il faut connaître l'utilisation finale. Avant d'arriver dans notre assiette, les céréales sont transformées par les différents métiers des filières céréalières.
Les grains de blé tendre sont transformés en farine destinée à la confection de pains, biscuits et gâteaux. Il faut savoir qu'avec un hectare de blé tendre, on fabrique 25 000 baguettes !
Les grains de blé dur sont écrasés en semoule pour fabriquer des pâtes. Pour un hectare de blé dur, on obtient notamment l'équivalent de 7 700 paquets de 500 grammes.
Les grains d'orge peuvent quant à eux nourrir les animaux mais aussi être mis à germer pour donner du malt qui servira à fabriquer de la bière. Pour un hectare d'orge de brasserie, 35 000 litres de bières peuvent être produits.

Chiffres clés des moissons 2021 en Loir-et-Cher

ORGE : 80 quintaux / ha
COLZA : entre 35 et 38 quintaux / ha
BLÉ : Blé dur 60 quintaux / ha - Blé tendre 75 quintaux / ha
POIS : Pois printemps : 45 quintaux / ha – Pois hiver : 30 quintaux / ha
BIO : Blé 30 à 50 quintaux / ha – Orge 50 quintaux / ha – Tritival 50 à 79 quintaux / ha
www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr

Kozze ambitionne de devenir la marque-enseigne de mode éco-responsable par excellence

L'industrie de la mode est l'une des plus polluantes au monde. Les consommateurs sont de plus en plus vigilants dans leur démarche de consommation. Ils sont en quête de marques conformes à leurs valeurs. C'est pour les aider à consommer des marques de mode durables, éthiques et éco-responsables que deux jeunes entrepreneurs, Virgile Eve et Julien Drouin, ont lancé, à Orléans, Kozze, la première marque-enseigne dédiée à la mode éco-responsable.

Près de trois cinquièmes de nos vêtements finissent dans un incinérateur ou une décharge dans l'année même qui suit leur production. La nouvelle enseigne orléanaise Kozze se présente comme un intermédiaire de choix pour sélectionner les marques les plus respectueuses de l'environnement. Son credo : respecter et protéger.

Le projet Kozze est né de valeurs fortes que les deux créateurs, Virgile et Julien, souhaitent défendre ensemble : éthique ; durabilité et éco-responsabilité. « *La raison d'être de Kozze ?* questionne Virgile Ève. *Démocratiser l'accès à la mode responsable. Kozze souhaite remettre l'humain au cœur de son univers en créant du lien à l'intérieur de ses magasins physiques et rendre accessibles les produits phares de la mode éco-responsable en proposant une expérience utilisateur la plus simple et transparente possible pour ses clients.* » Située en centre-ville d'Orléans, Kozze est ainsi une marque-enseigne disposant également d'un e-shop permettant de trouver les derniers produits tendances de la mode éco-responsable.

Un réseau de franchisés en devenir et de grandes ambitions

« *Kozze met à l'honneur une sélection de produits originaux éthiques à travers une proposition singulière de marques éco-responsables françaises et internationales. Certaines étant plus récentes que d'autres, Kozze met un point d'honneur à accompagner les nouvelles marques dans leur développement pour les rendre accessibles et leur faire gagner en notoriété. Une nouvelle marque est intégrée toutes les semaines sur le e-shop. Kozze est par ailleurs la seule marque-enseigne dédiée à la mode durable engagée au sein du réseau 1 % pour la planète, mouvement mondial porté par des entreprises ayant décidé de reverser 1% de leur chiffre d'affaires à des associations de préservation de l'environnement.* »

Kozze a choisi le modèle de la franchise pour se développer dans toute la France. En 2022, la marque-enseigne a l'ambition d'ouvrir deux nouveaux magasins. « *Devenir franchisé Kozze, c'est appartenir à un réseau d'enseignes œuvrant pour une mode éthique et plus respectueuse de l'environnement,* souligne Virgile. *Nos franchisés sont accompagnés par une équipe dynamique ayant entièrement conceptualisé la stratégie du merchandising (en bois issu de forêts durables) jusqu'à la communication en passant par la logistique. Une offre clé-en-main !* » Les ouvertures de franchises vont se poursuivre ainsi ces prochains mois afin de déployer Kozze sur l'ensemble du territoire national.

Lors de la période des soldes d'hiver 2020-2021 et pour affirmer sa position contre la fast-fashion, Kozze s'est lancé le défi de proposer à sa communauté de planter un arbre pour chaque nouvel abonné à son compte Instagram. L'opération a été un véritable succès et 800 arbres vont être plantés en région Centre entre novembre 2021 et mars 2022, en partenariat avec une association orléanaise locale.

À Orléans, Gyrolift révolutionne le monde du handicap physique

Véritable innovation dans le monde du handicap physique, le gyrolift, qui permet aux personnes handicapées de se verticaliser et de se déplacer facilement, vient casser l'image classique du fauteuil roulant.

Solution de mobilité innovante et inclusive, le gyrolift est un fauteuil électrique et compact associant un gyropode permettant de se verticaliser et de se déplacer avec facilité.
L'idée est venue de Luc Soubielle, cofondateur, papa d'un enfant atteint d'une myopathie spinale. Durant l'été 2010, alors qu'il est en vacances au bord de la mer avec son fils, il teste un gyropode. Il trouve le produit génial en termes de maîtrise et de fonctionnalité (franchissement des obstacles, déplacement sur la plupart des terrains). Pourquoi ne pas l'adapter pour les personnes en situation de handicap ?
Très actif dans le milieu associatif, Luc Soubielle présente son idée à différents acteurs et est mis en relation avec l'équipe de robotique dédiée au handicap de l'université de Versailles. Ils décident de confier le développement d'une solution de mobilité basée sur la fluidité et les fonctionnalités du gyropode à un étudiant en thèse. Et cet étudiant, c'est Lambert Trénoras, ingénieur en robotique

© Gyrolift

spécialisée dans le handicap qui va travailler sous la direction d'Éric Monacelli. *« Au bout de trois ans, nous avions développé plusieurs prototypes que nous avons présentés à des professionnels du handicap, raconte Lambert Trénoras, président et co-fondateur de l'entreprise. Nous trouvions que c'était dommage de nous arrêter là alors nous avons créé la société Gyrolift en 2017. Depuis, nous avons réalisé deux levées de fonds et finalisé l'industrialisation du produit. Nous attendons les dernières certifications pour lancer, d'ici la fin de l'année, nous l'espérons, la mise sur le marché avec une première série de 50 gyrolifts. »*

Un fauteuil déstigmatisant pour les personnes en situation de handicap
En 2019, la société s'installe au LAB'O Village by CA Orléans. *« Nous cherchions un atelier pour assembler nous-mêmes les quelques 200 pièces usinées qui composent un gyrolift, explique Lambert Trénoras. C'est la conjonction de plusieurs facteurs, une véritable synergie, qui nous a menés vers Orléans ! »*

Gyrolift proposera son dispositif à travers des réseaux de distribution d'équipements médicaux. La société vendra également son équipement à des entreprises pour favoriser le maintien dans l'emploi et leur permettre de réduire la pénibilité de certaines tâches. *« Ainsi, elles ouvrent des postes qui n'étaient pas accessibles auparavant aux personnes en situation de handicap, par exemple, dans les plateformes logistiques. »*

Une étude récente indique qu'en moyenne, les personnes en situation de handicap ne parcourent que 500 mètres par jour avec un fauteuil manuel. En cause, la pénibilité et les contraintes liées à ces déplacements. *« Un gyrolift permet de se déplacer beaucoup plus facilement. De plus, il a un côté vraiment déstigmatisant. Le regard des autres change et c'est essentiel pour les personnes en situation de handicap. »*

Le gyrolift en chiffres
- Verticalisation jusqu'à 60°
- Extension complète des segments jambiers
- Angle de braquage de 0° lui permettant de faire un tour complet sur lui-même

PUBLI INFORMATION

« *L'Hilarante* » donne le sourire à la Couronnerie

À Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, l'ESAT de la Couronnerie conditionne une bière maison, à la cerise, pour donner du travail aux personnes en situation de handicap et délivrer un message de convivialité et d'ouverture.

Elle s'appelle *« L'Hilarante »*, non pas tant à cause de ses vertus festives mais plutôt en référence à l'ambiance joyeuse qui règne souvent dans les ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail). *« L'Hilarante »* est une bière spécialement élaborée pour l'ESAT de la Couronnerie dont les 107 travailleurs assurent le conditionnement : collage des étiquettes, préparation des emballages et des livraisons, stockage. *« La production et la commercialisation de cette bière permettent de fournir du travail à nos collaborateurs, et surtout de donner une image positive d'ouverture vers l'extérieur »*, explique Sandrine Courtat, la directrice de la Couronnerie. L'établissement est d'ailleurs en contact permanent avec le monde de l'entreprise au travers de ses cinq ateliers qui prennent en charge des activités de routage, de préparation de commandes, d'assemblage de pièces pour l'automobile ou la cosmétique. Les 107 travailleurs, en situation de handicap lié majoritairement à la motricité, sont encadrés par une équipe de 20 moniteurs et professionnels spécialisés.

Sandrine Courtat, directrice de la Couronnerie, et Agnès Garnier, attachée commerciale, présentent la bière à la cerise conditionnée sur place.

Une filière solidaire
Le lancement de la bière *« L'Hilarante »* a mobilisé une véritable filière solidaire en partant de la brasserie de l'Ecluse, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, qui a élaboré la recette exclusive et produit les 3 000 premières bouteilles, jusqu'aux distributeurs (voir encadré), en passant par le créateur du visuel, le dessinateur de BD Stéphane Girard, alias GESS. Celui-ci a personnifié *« L'Hilarante »* sous le visage rieur d'une jeune femme portant des cerises en boucles d'oreilles. Car *« L'Hilarante »* est une bière à la cerise de l'orléanais, récoltée à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, et, en langue des signes, le mot cerise se forme avec deux doigts en fourche sur l'oreille.
Peu sucrée et légèrement acidulée aux aromes naturels de cerise, *« L'Hilarante »* semble rencontrer l'estime des consommateurs. En un mois, mille bouteilles ont déjà été vendues. D'autres cuvées suivront, à la cerise sans doute et au miel certainement. La Couronnerie se lance, en effet, dans l'apiculture et accueille depuis cet été sur son territoire vingt ruches gérées par Mathieu Noirot, de Saint-Martin d'Abbat. La rieuse *« Hilarante »* sera bientôt coiffée d'une couronne d'abeilles.

Pratique :
Commande de bière « L'Hilarante » : https://apirjso-couronnerie.fr/ (rubrique actualités).
3,36€ la bouteille.
Contact : 02 38 56 66 33
apc.commercial@couronnerie.com

CENTRE MÉROVÉE
- VENDÔME -

Ouverture du Centre Mérovée
au sein du Clos du Cèdre

Soins esthétiques	Soins capillaires	Massages
Épilation	Gommages	Sauna Piscine chauffée

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
www.centremerovee.com

Téléphone : 02 36 45 80 57 / 06 16 91 02 94
Mail : contact@centremerovee.com - Réseaux sociaux : @centremerovee

Campagne Magic 2021 : mieux connaître les sources et puits de carbone en région boréale

Du 14 au 27 août 2021, une campagne de grande envergure a été menée dans le Nord de la Norvège, de la Suède et de la Finlande afin de vérifier les inventaires de gaz à effet de serre dans cette région clé pour le cycle du carbone. Pilotée par le CNRS et le CNES, la campagne Magic 2021 mobilise dix-sept équipes venues de sept pays différents. Le Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement et de l'Espace (LPC2E) à Orléans fait partie des laboratoires mobilisés pour cette mission, avec ses instruments SPIRIT et SPECIES de mesures de particules chimiques.

Le dioxyde de carbone (CO2) et le méthane (CH4) sont les deux principaux gaz à effet de serre anthropiques, c'est-à-dire émis par les activités humaines. Afin de mieux connaître leur distribution dans l'atmosphère et les émissions associées, l'initiative Magic a été lancée en 2017.

Ce sont les hautes latitudes (au-delà de 66°N) qui sont soumises à un réchauffement plus rapide que la moyenne de la planète. Cette région boréale recèle d'importantes sources de méthane liées aux activités humaines (extraction et distribution de gaz et de pétrole) ou d'origine naturelle (zones humides, tourbières, lacs, hydrates de méthane) dont les émissions sont mal estimées. En effet, les mesures en continu y sont rares du fait de leur faible densité de population, de l'hiver boréal et des conditions météorologiques. Ainsi, du 14 au 27 août, la campagne internationale Magic 2021, pilotée par le CNRS et le CNES, a fait l'inventaire de ces gaz à effet de serre à proximité du cercle polaire, grâce à des instruments déployés au sol, à bord d'une vingtaine de ballons et de trois avions de recherche, véritables laboratoires volants.

© CNES / N. Tronquart

Étudier la distribution atmosphérique des gaz à effet de serre générés par l'activité humaine

La campagne Magic 2021, qui a profité de la tenue simultanée de la campagne de ballons stratosphériques Klimat 2021 du CNES à Kiruna (Suède), a donc eu pour objectif de mesurer les flux de gaz à effet de serre et notamment les émissions à la fois naturelles et anthropiques de méthane.

Sur cette mission, le laboratoire orléanais LPC2E a particulièrement mis en œuvre ses dispositifs d'étude SPIRIT (spectromètres de masse infra-rouge) et SPECIES (spectromètre infra-rouge à laser) embarqués. Ces équipements sont sous la responsabilité scientifique de Valéry Catoire, professeur à l'université d'Orléans et chercheur au LPC2E, présent tout au long de la campagne avec quatre de ses collègues orléanais : *« Nous récupérions l'air de l'atmosphère qui était acheminé vers nos instruments et les teneurs en gaz à effet de serre et polluants (monoxyde de carbone et monoxyde d'azote) étaient mesurées toutes les secondes (correspondant à un déplacement horizontal de 100 mètres de l'avion). Nous avons effectué cinq vols en avion et un en ballon. Le ballon s'est élevé jusqu'à 35 km c'est-à-dire jusqu'à la stratosphère. L'avion est quant à lui monté jusqu'à 8 km. À partir des résultats obtenus, nous allons étudier l'impact de la pollution humaine, et notamment des récents mégafeux, sur l'atmosphère terrestre. »*

Les données recueillies permettront en outre de préparer les futures missions spatiales françaises pour le suivi des gaz à effet de serre, lancées ces prochaines années : MicroCarb (mission française pour la mesure du dioxyde de carbone, 2023) ; IASI-NG (instrument français équipant les satellites européens Metop-SG pour la mesure de la composition atmosphérique et du climat, 2024) et Merlin (mission franco-allemande pour la mesure du méthane, 2027).

Restaurateurs et hébergeurs, faites-vous accompagner par un des partenaires de l'ADEME pour un diagnostic gratuit et la conception d'un plan d'actions

• Sur la base de votre plan d'actions, le Fonds Tourisme Durable permet d'accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique. Les aides visent à : réduire et maîtriser les coûts fixes (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire) ; ancrer dans les territoires et la chaîne de valeur locale avec des produits de qualité (circuits courts de proximité et de qualité, synergies pérennes avec les acteurs du tourisme local et les producteurs locaux) ; favoriser l'engagement écologique comme un avantage concurrentiel et point de différenciation par la valorisation des démarches (outils de communication).

L'ADEME vous donne les moyens de vous engager pour :
développer les principes de l'alimentation durable (local, de saison, bas carbone…) ; accompagner les petits investissements dans le cadre de l'économie circulaire ; sensibiliser/former l'ensemble de l'écosystème : fournisseurs, salariés et clients.

immo LIAISON

Immoliaison continue son expansion dans le Loir-et-Cher et limitrophe !

Voici vos 2 nouveaux conseillers immobiliers pour vous accompagner dans votre projet d'achat ou de vente d'une maison, d'un appartement, d'un terrain ou d'un commerce.
Angélique Janvier, secteur Vallée du Cher, téléphone 06 82 50 83 38
Anthony Delvaque, secteur Grand Chambord, téléphone 06 99 52 72 38

https//vineuil-41.immoliaison.fr

Vous aussi vous souhaitez rejoindre une équipe professionnelle et dynamique ?
Nous recrutons sur les secteurs de Vendôme, Salbris et Romorantin.
Contactez Alain Picard au 07 82 30 94 37

Immoliaison, Votre Projet, Notre Passion

L'U2P accompagne les entreprises artisanales pour la reprise

Organisation représentative des entreprises de proximité, l'U2P regroupe quatre grandes familles professionnelles : les artisans du bâtiment, les métiers de service et les métiers de bouche ainsi que les professionnels libéraux indépendants. Elle défend leurs intérêts et les représente dans les instances régionales que départementales, dont l'organisation et la gestion sont paritaires. Au niveau national, l'U2P représente 3 millions de TPE-PME soit les 2/3 des entreprises françaises.
En région Centre-Val de Loire, outre les professions libérales, l'U2P représente près du tiers des 56 000 artisans au cœur de l'économie réelle. Ses priorités portent notamment sur la formation et le soutien à l'économie locale. À ce titre, elle accompagne les entreprises artisanales sur le chemin de la reprise économique. L'U2P présentera des listes de candidats aux élections des chambre de métiers en octobre prochain.

Interview

Géraldine Ferteux, présidente d'U2P Centre-Val de Loire

« Les professionnels de proximité, acteurs du développement local »

Géraldine Ferteux préside l'U2P du Centre-Val de Loire depuis trois ans. Coiffeuse à Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire), elle est également présidente de la CNAMS Centre-Val de Loire et de l'union nationale des entreprises de coiffure 37/41.

L'Épicentre : Quelles sont les missions principales de l'U2P ?

Géraldine Ferteux : *L'U2P est l'une des trois organisations patronales représentatives au niveau national, régional et interprofessionnel. À ce titre, des représentants de l'U2P siègent dans toutes les instances paritaires comme le CESER, l'URSSAF, la Carsat, la CPAM, Pôle Emploi, les tribunaux de commerce, les conseils de prud'hommes, …etc.*
C'est notre rôle de représentation et de défense des intérêts de nos adhérents, mais nous avons aussi un rôle de promotion des métiers de proximité. Nous souhaitons favoriser un environnement économique, fiscal et social, propice au développement des entreprises que nous représentons.

Géraldine Ferteux, Présidente de l'U2P Centre-Val de Loire.

Quelles sont les priorités de l'U2P en région Centre-Val de Loire ?

G.F. : *L'une de nos grandes priorités est centrée sur la formation professionnelle et l'emploi. Nous intervenons auprès de tous les opérateurs de ce secteur pour développer la formation dans nos métiers et favoriser le retour à l'emploi des personnes en rupture avec le monde du travail. L'U2P est signataire du pacte régional économique et social et prend toute sa part dans le plan « un jeune, une solution ». Il faut savoir que les entreprises de proximité forment la moitié des apprentis du pays.*
L'autre grande priorité est de soutenir l'économie locale au travers des métiers de proximité.

De quelle façon l'U2P peut-elle soutenir l'économie locale ?

G.F. : *Du fait de notre présence au sein de toutes les instances économiques, sociales et juridiques, nous portons la voix des professionnels de proximité pour favoriser les conditions de développement au cœur de l'économie réelle. Par exemple, nous intervenons auprès des structures économiques régionales pour essayer d'amortir les effets de l'augmentation du coût des matières premières qui mettent en difficulté les métiers du bâtiment.*

Quels sont les domaines sur lesquels vous exercer une vigilance particulière pour la défense des professionnels de proximité ?

G.F. : *L'U2P est particulièrement attentive au projet de refonte du code de l'artisanat envisagé par le gouvernement. Nous veillerons à ce que la réforme ne remette pas en cause les principes de qualifications, de labels et brevets des différents métiers que nous représentons en intervenant auprès des élus et parlementaires.*
Nous menons aussi des combats contre la concurrence déloyale créé par de fausses activités artisanales ou le travail dissimulé. L'U2P souhaite également faciliter l'accès des professionnels de proximité aux marchés publics et aux financements européens en simplifiant les procédures.
Défendre les professionnels de proximité, c'est promouvoir une économie créatrice de richesses et d'emplois, source de cohésion sociale et actrice du développement durable.

Les engagements de l'U2P pour les élections des Chambres de Métiers

L'U2P s'engage avec conviction dans les élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) qui auront lieu du 1er au 14 octobre 2021.
La liste *« LA VOIX DES ARTISANS »* présentée par l'U2P est composée d'artisans issus de tous les métiers de l'artisanat, qui se mettront au service exclusif des artisans et ne braderont pas leurs intérêts au profit des grandes entreprises, à la différence des listes des organisations concurrentes.

Nous sommes 1 700 000 artisans en France, notre voix doit compter. C'est pourquoi, au-delà des combats déjà engagés par l'U2P, les candidats *« LA VOIX DES ARTISANS »* prennent sept engagements principaux :

- Nous assurerons un service de proximité à chaque artisan, au plus près de son lieu d'activité, par l'intermédiaire de la Chambre de niveau départemental et des commissions territoriales de proximité
- Nous garantirons une gestion performante des Centres de formation d'apprentis -CFA afin qu'ils répondent efficacement aux besoins en compétences des entreprises artisanales
- Nous mènerons une politique active de développement des activités artisanales dans le centre des villes et des villages
- Nous placerons au cœur de notre action la simplification des formalités administratives, notamment en défendant le principe d'une déclaration unique et simplifiée pour toutes les administrations
- Nous renforcerons l'accompagnement des artisans, des porteurs de projet et des créateurs-repreneurs d'entreprise artisanale
- Nous défendrons auprès des collectivités territoriales un aménagement commercial et urbain adapté à l'activité des artisans (régulation des ouvertures de grandes surfaces, stationnements en zone de chalandise) et qui ne fasse pas obstacle à leurs déplacements (restrictions de trafic et zones à faible émission -ZFE-)
- Nous mutualiserons les moyens des CMA pour optimiser le service aux artisans ; nous nous opposerons à la fusion des CMA et des CCI pour continuer à défendre les besoins spécifiques des entreprises artisanales

Mobilité électrique et développement des bornes de recharge rapide sur autoroute : les réseaux électriques (Enedis et RTE) sont prêts

Plus de 500 000 véhicules légers électriques (VE) et hybrides rechargeables (VHR) sont en circulation en France après une année 2020 où les ventes ont été multipliées par trois. Pour répondre à ces nouveaux usages, Enedis apporte son expertise sur les 415 aires de services des autoroutes concernées par la loi[1] qui exige leur équipement en chargeurs de haute puissance, pour le 1er janvier 2023.

© Cyril Abad /Capa Pictures

Déployer des infrastructures de recharge sur autoroute pour accompagner le développement de la mobilité électrique

Les objectifs Européens et Français de réduction des émissions de CO2, peuvent compter sur un levier de taille avec le développement massif des véhicules électriques. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie a fixé l'objectif d'atteindre 5,3 millions de VE en France d'ici 2028. Dès à présent, le développement de bornes de recharge haute puissance sur les aires de services permettra de faciliter l'usage des véhicules électriques sur des trajets de longues distances. Pour mener à bien ce projet d'aménagement de bornes de recharge, Enedis et RTE ont mené conjointement une étude consacrée à l'équipement des autoroutes en infrastructures de recharge nécessaires dans les 15 prochaines années. L'objectif de ce travail était d'évaluer le dimensionnement des stations de recharge pour les véhicules légers, ainsi que les coûts de raccordement et d'adaptation des réseaux à prévoir.

Deux scénarios pour anticiper l'avenir

Deux scénarios (scénario de référence et scénario haut) sont étudiés jusqu'à l'horizon 2035 pour refléter des configurations susceptibles d'avoir un impact sur les besoins de recharge sur autoroutes. Sur l'analyse à horizon 2028, seul le scénario de référence fait l'objet d'une évaluation. Les deux scénarios reposent sur le même nombre de véhicules électriques en circulation (5,3 millions en décembre 2028 et 15,6 millions en 2035), qui correspond à l'hypothèse haute considérée dans le rapport RTE-AVERE de 2019. Trois points diffèrent entre ces deux scénarios possibles :

- L'utilisation des véhicules électriques pour la mobilité de longue distance
- La taille des batteries qui conditionne le besoin de recharge sur autoroute
- Le critère de dimensionnement des stations de recharge

[1] *Décret n° 2021-159 du 12 février 2021 relatif aux obligations s'appliquant aux conventions de délégation autoroutières en matière de transition écologique.*

Les réseaux de transport et de distribution sont prêts à s'adapter !

Du point de vue technique, le raccordement de ces stations de recharge représente une activité bien connue sur le réseau de distribution. Il s'agira, pour 80% de ces activités, de créer de nouvelles liaisons entre le réseau HTA (Haute Tension) vers les postes sources existants, ou bien de renforcer ces derniers à travers une mutation de transformateurs. Côté financier, c'est un investissement sur les réseaux de Transport et de Distribution qui se situera, à terme et selon les deux scénarios, entre 300 et 600 M€ sur l'échelle nationale, soit entre 0,3 et 0,6% des investissements programmés par les Gestionnaires de Réseaux de Transport et les Gestionnaires de Réseaux de Distribution.

Pour le besoin en électricité du développement de ces stations de recharge, là aussi, les estimations permettent d'être optimistes. Selon les deux scénarios, en 2035, les consommations effectuées sur ce domaine ne représenteraient qu'un maximum de 0,7% de la consommation d'électricité totale en France avec des « pics» à anticiper sur des moments spécifiques de l'année : week-end prolongés, vacances estivales …

© Enedis / Jean-Lionel Dias

Sur les autoroutes du Centre-Val de Loire, 30 stations sont concernées

Avec pas moins de 30 aires de services , réparties sur les grands axes autoroutiers de la région Centre-Val de Loire, les trajets de longues distances effectués en véhicules électriques s'annoncent plus accessibles. Aujourd'hui, déjà 8 aires sont équipées, principalement sur l'A11 et l'A10. D'ici le 1er janvier 2023, l'objectif est d'avoir raccordé 100% de ces 30 aires d'autoroutes pour accompagner une mobilité qui ne cesse de croître. En effet, depuis le début de l'année 2021, 1 véhicule vendu dans la région sur 10 est soit hybride rechargeable, soit électrique. Pour atteindre cet objectif, les équipes d'Enedis apportent leur appui. Toute la particularité de ce programme réside dans les délais sollicitant la coordination de l'ensemble des acteurs. Les équipes d'Enedis sont donc pleinement mobilisées dans la réussite de ce projet. C'est donc avec une nette augmentation de 20% du nombre total de VE/VHR par rapport au total du mois de décembre 2020, que la transition écologique se concrétise en Centre-Val de Loire.

Enedis vous accompagne dans vos projets

Particuliers, professionnels, entreprises ; Enedis vous accompagne dans vos projets d'installation de borne de recharge.
Plus d'informations sur https://www.enedis.fr/.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Optimisation de la cession d'entreprise. Dirigeant partant à la retraite / L'apport – Cession / La donation avant cession

La vente d'une d'entreprise, sociétés à l'IS (Impôt sur les Sociétés), donne lieu au paiement de deux impositions distinctes : les droits d'enregistrement à régler par le cessionnaire et l'impôt de plus-value à régler par le cédant

A. Droits d'enregistrement

Le montant de droits d'enregistrement peut varier de manière substantielle en fonction de la forme et la nature des actifs de la société cédée. Les cessions d'actions sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 0,1 %. Les cessions de parts sociales sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 3 % après un abattement de 23 000 €. Les droits d'enregistrement à régler sur les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière s'élèvent à 5 % du prix de cession.

Prenons l'hypothèse d'une cession d'entreprise à 1,5 M€, s'il s'agit d'une SARL le montant des droits d'enregistrement sera de 44 310 €, s'il s'agit d'une SAS le montant des droits à payer par le cessionnaire sera de 1 500 €. Ainsi la transformation en SAS permettra à votre acquéreur de bénéficier d'une économie de droits d'enregistrement de 42 810 €.

B. Imposition de la plus-value de cession

La loi de finance pour 2018 a instauré une « flat tax » : un prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 30 % correspondant à :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu ;
- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Auquel s'ajoute la CEHR (contribution exceptionnelle sur les hauts revenus) pouvant aller jusqu'à 4 % au-delà d'un million d'euros de revenus pour un couple.

Pour les titres acquis avant le 1er janvier 2018, l'option pour l'ancien régime est toujours possible, à savoir plus-value imposée au barème progressif de l'IR après abattement pour durée de détention et aux prélèvements sociaux à 17,2 %.

Deux régimes coexistaient :

- Le régime de droit commun : 50 % + de 2 ans et 65 % + de 8 ans ;
- Le régime incitatif : 50 % + 1 an, 65 % + de 4 ans et 85 % + de 8 ans.

C. Optimisation de la plus-value de cession

1. Régime des dirigeants partant à la retraite

Sous respect de certains conditions strictes tenant à la société et au cédant, le dirigeant qui fait valoir ses droits à la retraite dans les 24 mois de la cession peut bénéficier d'un abattement de 500 000 € sur sa plus-value taxable à l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux restent dus sur la totalité de la plus-value.

Avec un IR forfaitaire à 12,8 %, l'abattement de 500 000 € peut permettre une économie maximale de 64 000 €.

2. L'apport-cession

La plus-value constatée lors de l'apport de titres à une société contrôlée par l'apporteur bénéficie du régime du report d'imposition. L'assiette de la plus-value est déterminée et figée à la date de l'apport.

En revanche, le report a pour effet de décaler l'imposition effective de cette plus-value à une date ultérieure. Les plus-values placées en report d'imposition sont imposées au titre de l'année au cours de laquelle intervient un événement de nature à mettre fin au report.

Exemple :

Madame Durand entend céder sa société pour 500 000 €, prix d'achat 200 000 €. La plus-value de cession s'élève à 300 000 €, la fiscalité correspondante s'élève donc à près de 91 000 € (PFU à 30 % + CEHR) soit un net disponible de 409 000 €.

Elle souhaite réinvestir son prix de cession dans la reprise d'une nouvelle activité économique et nous interroge afin de connaître la solution optimale fiscalement.

Nous lui préconisons la constitution d'une société Holding par apport de titres. Dans cette situation, la fiscalité calculée précédemment serait placée en report d'imposition (soit 91 000 €).

Situation 1 : la cession intervient dans les 3 ans de l'apport pour le même prix, Madame Durand devra réinvestir 60 % du prix de cession, soit 300 000 € dans les 24 mois de la cession. Le prix de cession correspondant au montant apporté, il n'y aura pas fiscalité sur la vente, la Holding encaissera 500 000 € nets.

Situation 2 : La cession intervient plus de 3 ans après l'apport au prix de 700 000 €.

Les plus-values réalisées lors de la cession de titres de participation détenus depuis au moins deux ans sont exonérées, sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges, fixée forfaitairement à 12 % du résultat net de plus-values de cession, comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice. En d'autres termes, le montant de plus-value serait taxé au maximum à 3,36 % (avec un IS à 28 %).

Plus-value = prix de cession – valeur d'apport = 700 000 – 500 000 € = 200 000 €

Imposition = 200 000 x 12 % x 28 % = 6 720 €.

La société Holding disposera d'un produit net de cession de l'ordre de 693 000 €.

Madame Durand n'aura pas d'obligation de remploi. Elle pourra utiliser le produit net de cession pour développer son patrimoine (immobilier physique, SCPI, capitalisation…).

3. La donation avant cession

a. La donation avant cession en pleine propriété

À condition que la donation intervienne sur la base du prix de cession envisagé, elle permet de purger la plus-value.

Les donataires cèdent les titres pour le montant qu'ils ont reçu et bénéficient donc d'un prix de cession net de fiscalité. Il est opportun de comparer la taxation applicable à la donation et l'imposition relative à la plus-value de cession.

Exemple : La société A a été valorisée 600 000 € (prix d'achat non significatif). M. Bertrand a 3 trois enfants et envisage d'utiliser l'abattement existant entre parent et enfant de 100 000 €.

Situation 1 : Cession puis donation

Prix de cession – fiscalité = 411 000 € (PFU à 30 % + CEHR).

S'il donne 100 000 € à chacun de ses trois enfants il ne lui restera plus que 111 000 € pour lui.

Situation 2 : Donation puis cession

Chaque enfant reçoit pour 100 000 € de titres qu'il revendra pour la même valeur, il disposera donc de 100 000 € nets. Monsieur Bertrand ne sera plus fiscalisé sur 600 000 € mais sur 300 000 € seulement. Il disposera ainsi d'un produit net de 209 000 €.

La donation avant cession permet ainsi à M. Bertrand de disposer d'un net supplémentaire de près de 98 000 €.

b. La donation avant cession en nue-propriété

La donation avec rétention d'usufruit viager permet au donateur de transmettre la nue-propriété tout en conservant l'usage et les fruits.

Lorsque les titres sont démembrés et en présence d'une convention de quasi-usufruit la fiscalité est réglée par l'usufruitier qui dispose du produit net de cession. Le prix de revient peut être majoré du montant transmis par donation (de l'accroissement de valeur de la nue-propriété constaté entre la date de l'acquisition initiale de la pleine propriété et la date de transmission de la nue-propriété). Les abattements appliqués sont sans impact.

Exemple : Cession à 1 200 000 € après donation en nue-propriété de l'ensemble des titres de la société : le gain net de frais d'acte et de droits de donation s'élève à 215 000 € pour M et Mme Durand. À leur décès les enfants disposeront d'une créance de restitutions de 1 200 000 €, soit une économie potentielle de droits de succession de 240 000 € avec un taux moyen d'imposition à 20 %.

En fonction de vos souhaits et objectifs nous serons à-même de vous accompagner dans la négociation avec votre vendeur/ acquéreur et de vous apporter une solution personnalisée répondant à vos attentes.

Magali Même-Simon
Ingénieur Financier et Patrimonial

Nicolas Duvivier
Avocat Associé

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
paris@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
1 rue Jehan de Saveuse
4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Les investissements d'avenir par l'exemple

Destiné à financer les projets de recherche et de croissance économique sur le long terme, le programme régional d'investissements d'avenir met 38 M€ sur la table. Des exemples d'entreprises qui en bénéficient ont été présentés lors d'un comité de pilotage au Lab'O.

« Vous m'avez mise de bonne humeur ! » s'est réjouie Régine Engström, préfète de la région Centre-Val de Loire en clôturant la matinée consacrée au volet régional du programme d'investissement d'avenir (PIA), le 22 juillet au Lab'O. Ce ton enjoué était nourri par les exemples de projets de développement présentés par deux entreprises et deux structures bénéficiant du soutien financier de ce fameux PIA. La journée revêtait un caractère exceptionnel en raison de la présence de Guillaume Boudy, Secrétaire Général pour l'Investissement, rattaché au Premier Ministre. *« Je tiens à rencontrer les acteurs locaux personnellement en y consacrant du temps »* a-t-il indiqué. Outre les présentations et témoignages de la matinée, le programme comportait également un après-midi de visites : BRGM, CNRS, AgreenTechValley et Greenpharma.

Rattaché au Premier Ministre, le Secrétaire Général pour l'Investissement, Guillaume Boudy, a exposé les grands axes du Programme d'Investissements d'Avenir dont la quatrième édition s'élève à 20 milliards d'euros au niveau national.

Des opportunités de développement

« Votre région présente de magnifiques opportunités de développement avec ses domaines d'excellence de l'agroalimentaire, de la santé et de la cosmétique, a estimé Guillaume Boudy. *Elle est aussi idéalement placée et préserve une taille et une qualité humaines »*. La région Centre-Val de Loire bénéficie du Programme d'Investissements d'Avenir, qui en est à sa quatrième édition, à la fois grâce aux dispositifs nationaux et par l'intermédiaire d'une enveloppe de 38 M€ financée à parité par l'État et la Région.
Pour François Bonneau, président du Conseil Régional, le PIA doit *« favoriser l'accélération des mutations, en se plaçant à la jonction entre la volonté gouvernementale et les énergies des territoires »*.
Techniquement, le PIA peut représenter des montants de 300 K€ à 1,5 M€, dont 60 à 70% sous forme de subventions, le reste en avances remboursables.

Echographie et cosmétique

Plusieurs témoignages sont venus ensuite illustrer les différentes formes que peut prendre le PIA. Ainsi, l'entreprise tourangelle Vermon va-t-elle pouvoir agrandir son usine de fabrication de sondes échographiques et acquérir de nouvelles machines pour 1,256 M€ dont 733 K€ financés par le PIA.
Le directeur général de la Cosmetic Valley, Christophe Masson, a ensuite présenté le *« Beauty Hub »* de Chartres, l'accélérateur numérique dédié à l'innovation dans la filière maquillage et cosmétique. Il sera complété par un *« Beauty Fab »*, atelier numérique de conception de prototypes, les deux structures pouvant ensuite rejoindre la maison internationale de la cosmétique qui devrait ouvrir en 2024 à Chartres.
Dans un domaine plus orienté vers la recherche et l'enseignement, axe important du PIA, des projets comme celui du *« Digital Learning Lab »* des universités de Tours et Orléans, et celui du Campus des métiers et des qualifications consacré au *« Patrimoine, métiers d'art et tourisme »*, ont également été présentés. En Centre-Val de Loire, les investissements semblent avoir encore un bel avenir.

B.G.

> *« Votre région présente de magnifiques opportunités de développement avec ses domaines d'excellence de l'agroalimentaire, de la santé et de la cosmétique »*
>
> *Guillaume Boudy*

La délégation a visité l'après-midi plusieurs entreprises et laboratoires dont le site du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

Toutenkamion fait son cinéma à l'Elysée

Le Cinémobile de Toutenkamion s'est fait remarquer, début juillet lors de la grande exposition du *« Fabriqué en France »*, en se déployant palais de l'Élysée. Le président de la République l'a cité comme exemple d'innovation et d'ingéniosité.

Il aura été la vedette incontournable de la grande exposition nationale du *« Fabriqué en France »* qui présentait à l'Élysée, les 3 et 4 juillet derniers, 126 produits et objets représentatifs du savoir-faire hexagonal. Impossible aux nombreux visiteurs, et aux passants de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, de ne pas remarquer le Cinémobile de Toutenkamion. Faute de pouvoir entrer dans la cour du palais présidentiel en raison de son gabarit, l'énorme semi-remorque aménagé en salle de cinéma de 80 places stationnait devant l'Elysée. *« À l'origine, il était prévu de l'installer dans la cour, mais, malgré de nombreuses manœuvres cela n'a pas été possible »*, indiquait Stéphane Girerd, le président de Toutenkamion Group, lors de l'inauguration le vendredi 2 juillet. Aucune déception, bien au contraire, puisque que le camion-cinéma fabriqué à Ladon (Loiret) a ainsi bénéficié d'une visibilité externe renforcée.

À l'issue de l'inauguration, Stéphane Girerd a accueilli la ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, pour une visite du Cinémobile stationné devant le palais de l'Élysée.

Exemple d'innovation et d'ingéniosité

Il a aussi, et surtout, été cité par le président de la République dans son discours d'inauguration en tant qu'exemple de *« l'innovation et de l'ingéniosité pour amener le cinéma là où il n'y en a pas »*. Présent parmi les deux cents invités et exposants, Stéphane Girerd ne cachait pas sa fierté face à cette reconnaissance nationale pour une innovation qui date de…30 ans. La construction du premier Cinémobile remonte en effet aux années 90 et répondait à une demande de la région Centre-Val de Loire pour diffuser la culture cinématographique en milieu rural. Trois Cinémobiles sillonnent aujourd'hui les routes de la région et stationnent régulièrement dans 46 communes. Ils accueillent près de 60 000 spectateurs par an, dont une grande partie de scolaires grâce à sa capacité de 100 places pouvant recevoir trois classes.

Une nouvelle commande régionale

« La région Centre-Val de Loire nous a commandé un nouveau Cinémobile pour l'année prochaine », annonçait Stéphane Girerd. Une quinzaine de cinémas ambulants ont été fabriqués par Toutenkamion, dont une bonne partie pour le Royaume Uni, ainsi qu'un exemplaire pour la Thaïlande.

L'activité de Toutenkamion Group, dont la taille et le rayonnement s'étoffent par croissance externe ces dernières années (voir encadré), déborde largement le secteur du cinéma. Le carrossier implanté à Ladon depuis 1936 s'est fait une spécialité de la conception et de la réalisation de véhicules spéciaux tant pour des usages de santé et de sécurité, avec des unités mobiles de dépistage par exemple, qu'événementiels avec des cars-podiums et cars-régies. *« Nous avons livré dix unités de mammographie pour l'Arabie Saoudite et quatorze autres unités de dépistage médical pour le Pakistan »*, signale Stéphane Girerd qui regrette le retard Français et Européen en matière de médecine mobile alors que les Etats-Unis y ont recours de façon massive. Sans doute un effet de la fameuse *« exception culturelle »* nationale.

B.G.

Saint-Aubert Carrosserie, nouvelle acquisition

Fin juin, Toutenkamion Groupe a élargi à la fois son outil industriel et sa zone de diffusion en faisant l'acquisition de Saint-Aubert Carrosserie, basé à Saint-Jean-d'Angély, près de Bordeaux. L'entreprise de 20 salariés conçoit et réalise des transformations de cabines et des aménagements spécifiques de véhicules pour le secteur public (centres hospitaliers, SAMU-SMUR, SDIS, police nationale…) et le secteur privé (producteurs de spiritueux, professionnels de la sécurité, de l'incendie et des secours, dépanneurs autoroutiers, moniteurs d'auto-écoles…).

Cette nouvelle acquisition complète la couverture géographique du groupe présent dans l'est avec Brevet Carrosserie, et le nord-ouest avec Euro-Shelter, deux entreprises intégrées au cours de ces dernières années. Pour Stéphane Girerd, il s'agit ainsi d'offrir un nouveau point de services aux clients de Toutenkamion Group et d'harmoniser les flux de production entre les quatre sites.

> *« Produit de l'innovation et de l'ingéniosité, le cinémobile de Toutenkamion amène le cinéma là où il n'y en a pas »*
>
> *Emmanuel Macron*

OTODO, une start-up qui n'en finit pas d'inventer !

Pionnier de la connectivité Smart Home, la start-up OTODO relocalise dès la rentrée prochaine sa production en Région Centre-Val de Loire. Entretien avec Eric Souchaud, co-fondateur et directeur général de l'entreprise.

Il est courant de dire que s'associer avec ses amis est une entreprise à haut risque. Pas pour Eric Denoyer et Eric Souchaud. Peu après que le premier a quitté son poste de PDG chez SFR, les deux hommes qui comptabilisent ensemble plus de 50 ans d'expérience dans les télécoms sont convaincus que le marché qui entoure les objets connectés est sur le point de décoller. Ils fondent Otodo. Déjà, leur objectif est clair : fournir aux opérateurs télécoms une solution universelle en marque blanche qui leur permettrait de lancer, en complément de leurs offres habituelles, un service Smart Home. « *Nous allions voir ces marques connues et nous leur proposions de rajouter à leurs services habituels (télévision, énergie, assurance…) une ligne qui serait l'abonnement SmartHome* », raconte Eric Souchaud.

Rapidement, la start-up commence à vendre aux fournisseurs de services sa plateforme pour rendre interopérables les objets connectés et les équipements domestiques - et ce quelles que soient leurs marques. Un défi de taille rendu possible par la solution de contrôle de la maison intelligente que développe la boite !

La solution Otodo : un hub et une application mobile pour relier tous les objets de la maison !

Créée en 2016, la solution de contrôle OTODO se développe autour d'un hub et d'une application mobile : « *Le hub se connecte en wifi à la boxe d'un opérateur télécom et l'ensemble des objets de la maison vont se connecter à ce petit équipement* explique Eric Souchaud. *Ce hub est alors connecté à un Cloud OTODO qui va être capable, en fonction des évènements, d'effectuer des opérations que vous aurez décidé dans votre application OTODO* ». De la sorte, grâce aux scénarios pré-programmés que propose la start-up, les usagers peuvent tout à fait partir en vacances et mettre en place depuis leur application mobile un simulateur de présence durant leur absence, précise le créateur des sociétés E5Group, 5team et 5flow.com.

Une technologie qui n'en finit pas d'épater !

Pionnier sur un marché encore balbutiant, la jeune pousse et sa technologie pleine de promesses n'en finissent pas d'impressionner. L'entreprise noue régulièrement des partenariats avec quelques-uns des plus grands industriels qui souhaitent à leur tour équiper les foyers de tous ces objets connectés. Somfy, Legrand, Philips, Bosch ou, plus surprenant, Renault. Tous s'arrachent d'ores et déjà la solution de contrôle OTODO. Pour le célèbre constructeur automobile, la start-up a alors développé plusieurs prototypes afin de permettre aux conducteurs de ses véhicules de piloter leur foyer connecté. En utilisant la géolocalisation de la voiture, le programme OTODO est ainsi capable de déclencher une scène d'arrivée : ouvrir le portail, allumer la lumière extérieure, augmenter la température des radiateurs…Bref, presque tout ce que souhaite l'utilisateur, se félicite Eric Souchaud.

Poursuivant sur sa lancée, l'entreprise prévoit d'accélérer son déploiement dès la rentrée prochaine. Et se développer encore un peu plus à l'international. Aussi, elle prépare la relocalisation prochaine de sa production en Région Centre-Val de Loire. Pour Eric Souchaud, ce choix est on ne peut plus logique. « *Au-delà des côtés éthique et écologique qui sont très importants, on pense aussi à la flexibilité et à la qualité. Et à OTODO, on est toujours plus fiers de travailler avec des gens qu'on connaît* ». On l'aura compris, l'année 2022 s'annonce chargée du côté d'OTODO.

J.G.

Tous mécènes !

Le mécénat d'entreprise n'est pas une idée neuve, mais il a considérablement évolué ces vingt dernières années. S'il fut longtemps pratiqué par les entreprises du CAC40 et plus généralement par les grands groupes parisiens, les PME s'en sont désormais saisies, y compris en région, comprenant l'intérêt d'un partage réciproque, de valeurs morales et de savoirs.
Peu à peu, l'idée fait donc son chemin ; d'autant que les ambitions des chefs d'entreprises sont souvent partagées par les salariés eux-mêmes, qui deviennent les ambassadeurs d'un engagement sociétal de leur entreprise dont ils sont fiers, et dont ils profitent légitimement en retour.
Détail de ce qu'est le mécénat, de ce qu'il peut apporter aux uns et aux autres, et de sa fiscalité… car il faut bien dire quelques gros mots !

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

© Léonard de Serres

© Ville de Blois - Joël David et Olivier Dennix

© Domaine national de Chambord Olivier Marchart

© Les photographies de Baloulumix

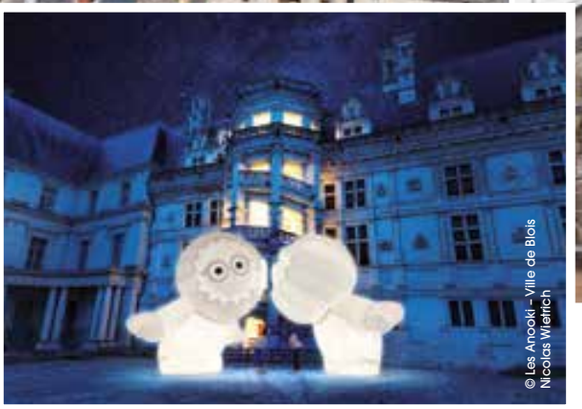
© Les Anooki - Ville de Blois Nicolas Wietrich

Depuis plus de cinquante ans, le festival de la Chaise-Dieu réunit les plus prestigieux musiciens de musique sacrée. Lorsque Clémence Deback en intègre l'organisation pour s'occuper du mécénat, elle se met en tête de bousculer les habitudes en allant solliciter, outre les grands groupes, les PME et TPE locales. La mission est d'autant plus ardue que les entreprises ne savent pas comment faire et restent persuadées que le mécénat n'est pas pour elles. *« C'est là que je me suis rendu compte du chemin à parcourir,* explique Clémence. *Les petites entreprises sont persuadées que le mécénat est réservé aux grands qui ont des moyens, humains et financiers ».*
Après avoir réussi son pari en Haute-Loire, Clémence Deback a créé de toutes pièces, l'outil qui semblait manquer au mécénat. Une entité qui fait le lien entre l'association et l'entreprise mécène, mais plus encore, entre les hommes et les femmes qui ont tant à partager. *« Il faut faire se rencontrer les gens,* poursuit Clémence Deback, *créer un lien et libérer les contraintes administratives. »*

Faire du bien et du gain

Ainsi est née en 2020, *« Esprit mécénat »*. Une équipe de six personnes qui constitue ce qui s'appelle depuis peu une *« entreprise à mission »* (elles sont 120 aujourd'hui en France). Le concept est récent et dit sans détour la volonté d'agir pour le bien collectif. Avec Aline Bouchard de la Poterie et Karine Prigent, ces trois orléanaises ont aussi développé leur plateforme digitale *« we »* et le programme qui l'accompagne *« dites we »*. La plateforme est une entrée en matière, un outil pour faire matcher l'offre et la demande. Sur cette plateforme sont présentés les projets, les besoins et les ambitions ; les chefs d'entreprises peuvent ainsi valider un choix en cohérence avec leurs envies. *« L'humain vient en plus du digital, s'empresse d'ajouter Clémence, car il faut ensuite que les gens se rencontrent, se parlent et construisent le projet commun »*. C'est là que le mécénat prend sa valeur.

Répondre à des besoins réciproques

Le mécénat s'exerce dans tous les domaines de la société ou presque, dès lors qu'il répond aux règles en vigueur. La santé, l'éducation et la culture sont les trois sujets majeurs, le sport est au pied du podium. La loi Aillagon, votée durant l'été 2003 va révolutionner le monde du mécénat et donner un bol d'air aux associations et institutions qui désormais vivent plus largement de leurs bonnes intentions.
La Loi LME, pour la modernisation de l'économie, autorise quant à elle la création de fonds de dotation. Une autre révolution dont vont se saisir un grand nombre de structures publiques, comme la ville de Bordeaux pour n'en citer qu'une.
« Les associations sont à leur façon des lanceurs d'alerte sur des sujets sociétaux, observe Clémence Deback. *Elles ont de surcroit une agilité que n'ont ni l'entreprise ni l'institution »*. Elles ont donc besoin les unes des autres, on le verra avec l'hôpital de Tours, le musée d'Orléans, le domaine de Chambord.
À Paris, la prestigieuse école Science-Po, finance par le mécénat ses sportifs de très haut niveau, et les grands groupes participent largement aux *« Écoles de la deuxième chance »* et au programme Espérance banlieue. *« Il s'agit d'embarquer les salariés dans autre chose que le business, et au-delà de la RSE et du bénévolat »*, poursuit Clémence. La crise sanitaire fut d'ailleurs un révélateur. Les collaborateurs veulent donner du sens à leur vie de travail. Ce sera sans doute l'un des effets positifs du COVID. Assister à un concert de Radio France ou un match de football, mais si en plus, on rencontre les musiciens et les sportifs, voilà une façon de sortir de la zone de connaissance du salarié.

Le mécénat, comment ça marche ?

Pour faire simple, il s'exerce sous trois formes principales.
- Le mécénat financier consiste à faire un chèque dont 60% du montant (66% pour les particuliers), sera défalqué des impôts. La très grande majorité des entreprises utilise ce canal.

- Le mécénat en nature est encore peu utilisé, mais s'affirme peu à peu. Il s'agit pour une entreprise d'offrir son cœur de métier en faisant don de produits qu'elle fabrique, ou de prestations de services. Un garage automobile par exemple met à disposition d'une manifestation sportive ou culturelle, une voiture logotée pour transporter les artistes ou les sportifs. C'est une ligne budgétaire en moins pour l'association qui ne rentre pas d'argent dans sa comptabilité, et un plus pour l'entreprise qui se fait connaître.

- Enfin, le mécénat de compétence, consiste à mettre à la disposition de l'association, un salarié pour quelques jours ou quelques mois. Cela suppose que ladite entreprise ait une certaine agilité et une grande stabilité de ses effectifs. Ce sont donc souvent des grands groupes qui le pratiquent. Orange, SNCF, La Poste ou ADP sont de celles-là. Elles détachent en général des salariés près de la retraite, forts d'une grande expérience, mais sans plus de perspective d'évolution, qui vont ainsi s'investir dans un secteur proche de leur compétence.

« L'essentiel tient à la personnalité du chef d'entreprise, observe Clémence Deback. *C'est lui qui souvent donne l'impulsion, fait les choix stratégiques qui vont initier la démarche du mécénat, quelle qu'en soit la forme »*. L'un de ces choix est l'objet du mécénat ; un tableau à restaurer, une association caritative à soutenir ou un club de sport à équiper. Enfin, se pose la question *« local ou national »* ? Le local a l'avantage d'impliquer l'entreprise dans des projets visibles par les salariés et les clients, et de participer à l'environnement naturel, autre qu'économique.

Pour l'histoire et l'architecture

Le « *Logis des Gouverneurs* », rue Malraux à Tours, est un bel exemple de mécénat dans lequel se rejoignent la culture et l'architecture. La SAT, société d'archéologie de Tours, que préside Yves Cogoluegnes, est en train de le faire restaurer pour qu'il devienne sa bibliothèque. 12 000 ouvrages historiques attendent avec impatience la fin des travaux, prévue au printemps 2022. Le chantier est aussi imposant que passionnant, et suppose des fonds conséquents que la SAT réunit progressivement par le biais du mécénat. Yves Cogoluegnes fait les comptes : « *Nous avons acheté le bâtiment 35 000 € à la ville. Le budget global pour la restauration est de 500 000 €, que nous réunissons par l'appel à la générosité des entreprises et des particuliers* ». Certes, la somme est conséquente, mais la SAT n'en n'est pas à son coup d'essai puisqu'elle avait déjà réhabilité l'ancienne chapelle romane St Libert (à quelques enjambées de là), pour en faire son siège. Le chantier avait coûté 1,3M€, mené sans encombre et pour un résultat exemplaire.

Si cette partie du Logis du Gouverneur n'est pas classée, le site est au cœur d'une zone protégée, ce qui rend l'exercice tout aussi délicat. D'autant qu'il ne sera gardé que l'enveloppe du bâtiment. La toiture a déjà été refaite, tout l'intérieur mis à nu et les deux étages seront prochainement reconstruits de toutes pièces. Au final, il y aura une salle de lecture en rez-de-chaussée et deux étages de rayonnages et de consultation. La façade sera ravalée et fera de cet endroit un site visible de tous, une vitrine pour l'histoire de la ville.

Nul doute que Charles VII, qui fit construire le bâtiment pour y abriter la famille royale, verrait d'un très bon œil cette opération de mécénat.

Les donateurs quant à eux, outre la défiscalisation qu'ils sont en droit d'espérer, pourront profiter indépendamment de la chapelle Saint Libert et de la bibliothèque comme lieux d'exception, pour organiser une réunion ou entendre une conférence historique. Une façon rare de s'inscrire dans l'histoire de la ville.

Charité bien ordonnée

C'est à un legs de la comtesse de Clocheville en 1880, que l'on doit la création de l'hôpital éponyme dans la bonne ville de Tours. À la mort de son fils Gatien, âgé à peine de 18 ans, elle choisit de faire don à la ville d'un hôtel particulier, dans l'idée qu'il soit aménagé pour accueillir les enfants malades.

Quatre siècles plus tôt, les Hospices de Beaune avaient été fondés par Nicolas Rolin, seigneur d'Autun, mais cette fois, « *dans l'intérêt de son salut…* ». Quoi qu'il en soit, les hôpitaux ont cette tradition de la charité chrétienne. Le CHU de Tours en profite naturellement, sans pour autant la cultiver outre-mesure. En 2016, Elodie Gaspard est recrutée pour s'atteler à la question, en structurant l'existant et en sollicitant de nouveaux donateurs.

« *Le mécénat a pour nous la vertu de permettre aux équipes médicales ou d'encadrement des enfants, de monter des projets pour lesquels l'hôpital n'a pas de ligne budgétaire, explique-t-elle. Il faut que le projet soit innovant, souvent dans l'idée d'améliorer l'accueil et la qualité des soins* ». Où l'on parle de décoration murale, de l'achat de casques de réalité virtuelle pour apaiser la douleur, de sport adapté en psychiatrie, et même d'outils de formation. « *Avec la crise sanitaire,* poursuit Elodie, *les fonds dont nous disposions nous ont permis d'acheter des tablettes pour que les enfants puissent contacter leurs parents en visio* ».

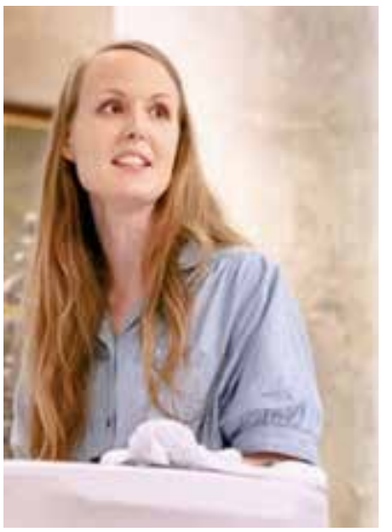

Elodie Gaspard.

Depuis 2016, un peu plus d'un million a été collecté, soit presque 300 000 € par an en temps normal. Les donateurs répondent ainsi aux projets présentés aux deux commissions annuelles, auxquelles participent des personnalités du CHU, mais aussi des chefs d'entreprises, ainsi que des associations et des représentants des usagers. Au final, c'est le conseil d'administration de la fondation qui tranche. « *Cet argent permet d'aller plus vite et de faire émerger des projets qui ne verraient pas le jour autrement* ».

Alors en échange, que peuvent attendre les mécènes ? Pas grand-chose à vrai dire. « *Je ne peux pas faire gagner de tours de scanner ou d'IRM,* s'amuse Elodie Gaspard, *tout au plus inscrire un nom sur une plaque. Mais ce n'est pas la renommée qu'attendent les mécènes de l'hôpital. S'ils donnent, c'est souvent en lien à des histoires de famille, poignantes et qui ne nécessitent rien d'autre que l'assurance d'avoir aidé des enfants* ».

On travaille bien entendu avec les associations comme ADEL pour l'oncologie pédiatrique, ou Saperlipopette, en ayant soin de ne jamais leur faire d'ombre.

> *« Je ne peux pas faire gagner des tours de scanner ou d'IRM »*

EDF

Quand l'histoire se lie au patrimoine, à l'art et à la culture, c'est l'équation parfaite du mécénat. Les entreprises qui soutiennent des programmations exceptionnelles permettent ainsi aux spectateurs d'embrasser les arts majeurs, musique, danse et comédie, auxquelles s'ajoute volontiers l'architecture.
À Chambord, la Caisse d'Épargne est de ces entreprises, mais aussi EDF et en particulier la centrale nucléaire de St Laurent-des-eaux. Pour le MOBE, Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement, EDF est aussi de la partie, notamment en accompagnement des projets pédagogiques du 4ème étage.

Jean-Paul Combemorel est directeur régional d'EDF et président de la fondation d'Orléans.

L'Épicentre : *Comment le mécénat a-t-il évolué avec le statut de l'entreprise ?*

Jean-Paul Combemorel : *Le mécénat est une volonté libre de l'entreprise. Même si l'État est majoritaire dans le capital, le mécénat est à la main de la gouvernance de l'entreprise. Sa fondation existe depuis quarante ans, et depuis toujours, l'équité et la solidarité sont dans les gènes de la maison. Autrefois, la fondation s'illustrait par des opérations à caractère culturel qui mettaient en avant les savoir-faire, notamment techniques d'EDF Recherche. Ainsi a-t-on participé au nettoyage des papyrus de Ramsès II et au nettoyage du Nil, grâce à des technologies que nous maîtrisions bien et qui se trouvaient ainsi mises en avant. Au-delà de la sauvegarde du patrimoine, se trouvait le soutien culturel d'artistes d'avant-garde correspondant à l'idée de modernité de l'entreprise. Puis EDF est devenu une S.A. à capital ouvert et ouverte à la concurrence. Elle a donc intérêt à montrer qu'elle est aussi présente sur les champs de la solidarité, y compris internationale avec les pays en développement, par le biais de tarifications particulières initiés et autorisées par J.-Louis Borloo.*
La fondation EDF permet de manifester ces engagements. Elle le fait aussi pour l'environnement et la biodiversité, objectifs majeurs depuis deux ans. Les laboratoires, et le monde académique nous questionnent sans cesse sur notre rapport à ces sujets.

L'Épicentre : *Comment sont décidés les projets ?*

J-P. Combemorel : *Le CA que pilote J.-Bernard Levy, président d'EDF, définit pour quatre ans les grands objectifs. On parle en millions d'euros, pour des thématiques qui font l'objet de nombreuses discussions. Transparence avant tout, bien sûr contrôlable par les services de l'État et en interne, et connu du personnel. La politique veut faire du mécénat, œuvre utile et déterminante dans lesquels le personnel se reconnaît et dont il est fier. On pourrait s'arrêter aux grands lieux d'excellence : MUCEM, Confluences, Louvre… mais l'ambition va bien au-delà. Depuis deux ans, l'action de la fondation nationale a une part de ses fonds remis aux onze délégations régionales. Les directions régionales disposent ainsi de ressources propres.*
Je préside le jury régional de validation qui se réunit une à deux fois par an, rassemblant des dirigeants d'EDF en Région et des salariés avisés dans certains domaines.
Ainsi EDF s'investit au CHRU de Tours pour du matériel de détection précoce du cancer des enfants.
Le bilan de la première année, pourtant COVID, est très positif, grâce à la réactivité que l'on doit à une très bonne connaissance du tissu associatif local et donc un véritable encrage. Cela nous garantit de placer au bon endroit, sans saupoudrer ni diluer. Cela veut aussi dire qu'il faut savoir dire non pour mieux cibler. On a ainsi validé une quinzaine de dossiers dans l'année et écarté autant.

L'Épicentre : *Quelles sont vos priorités ?*

J-P. Combemorel : *L'inclusion sans doute, le soutien aux populations les plus précaires, l'aide alimentaire pour les étudiants, les restos du cœur en Indre-et-Loire. Mais aussi l'éducation, les projets porteurs d'innovation, donc ciblée jeune génération, ponctuels ou pérennes comme l'école de la deuxième chance à Orléans et Tours-Blois qui a créé son Lurning-Lab à Tours.*
Et enfin bien-sûre, l'environnement et les initiatives qui vont dans le sens de la préservation de la biodiversité. Exemple avec la LPO en Touraine et la restauration d'habitats de certaines espèces en difficulté, ou le partenariat avec le MOB pour l'animation du contenu pédagogique.

L'Épicentre : *Vous pratiquez le mécénat de compétence ?*

J-P. Combemorel : *Oui bien-sûr, on avance dans cette voie très valorisante, en bonifiant certains parcours de fin de carrière. Cela fait sens pour la structure bénéficiaire et pour le salarié qui peut donner des compétences et donner du sens à ces dernières années de carrière.*

> *“Depuis deux ans, l'action de la fondation nationale a une part de ses fonds remis aux onze délégations régionales”*

Derrière ce mur, 500 ans d'histoire

Vous souvenez-vous des crues de l'année 2016 ? L'eau de la Loire et du Cosson avaient envahi le domaine de Chambord et léchaient les tours du château. Une attaque inédite qui allait laisser des traces, pour certaines indélébiles. « *Le mur d'enceinte du domaine a particulièrement souffert,* explique Cécile Anger, cheffe du service marque et mécénat de Chambord. *Il a fallu engager sans attendre un programme de restauration pour l'ensemble des 32km de pierre* ». Ce n'est certes qu'un mur, mais un mur classé au titre des monuments historiques. Il faut donc le remanier à la façon du XVIème siècle.

Pour l'occasion, c'est un chantier solidaire qui a été imaginé. Un premier marché public, comportant une clause de 20% d'insertion, a été remporté par l'entreprise Lefevre.

Un second marché avec une clause élevée à 100% d'insertion a été remporté par l'association Acta Vista. Les salariés qui travaillent sur le chantier sont des demandeurs d'emploi pour la plupart ou des réfugiés politiques.

Une motivation supplémentaire pour les mécènes de ce projet. Leur soutien est essentiel, car à 1 000 € le mètre linéaire, le chantier sera aussi long qu'indispensable. Certaines entreprises choisissent les dons en nature, comme Lafarge-Holcim qui offre la chaux nécessaire. D'autres leur préfèrent le numéraire. C'est le cas de la fondation Malatier-Jacquet, du nom de son fondateur banquier et érudit. Le fruit de la vente des œuvres d'art, collectionnées de son vivant, alimente désormais certains projets des châteaux de Versailles et de Chambord.

« *Nous essayons aussi de développer les partenariats territoriaux,* poursuit Cécile Anger. *Les entreprises s'investissent en fonction de leur cœur de métier et peuvent en retour, faire profiter leurs salariés et partenaires de rendez-vous culturels inédits, concerts ou représentations théâtrales* ».

Pour faire connaître l'étendue de ses projets, Chambord a organisé une première soirée des mécènes du Val de Loire en 2019, qui sera prochainement renouvelée. On parle en ce moment du mur, mais aussi du potager des écuries et de son extension sur la « *parcelle des Casernes* », pour la culture de légumes biologiques conduits en permaculture.

© Domaine national de Chambord

© Domaine national de Chambord - Olivier Marchant

Jardins potagers, Domaine national de Chambord.

« J'ai failli tuer Mona Lisa »

C'est ce qu'a dit le pilote de chasse qui évita de justesse d'écraser son avion sur Chambord. Le 22 juin 44, abattu en plein ciel, il sauve ainsi la formidable collection nationale d'œuvres d'art qui avaient été transférée dans le château royal. Delacroix, de Vinci et quelques autres ont ainsi été sauvés. « *Trois salles d'une exposition mémorielle rappellent aujourd'hui cette histoire, explique Cécile Anger. Pour la partie muséale aussi, des fonds sont nécessaires. Une façon de faire connaître l'histoire de Chambord au-delà de la Renaissance et de faire revenir les visiteurs pour de nouvelles découvertes* ».

Il faut plus de 20M€ pour boucler le budget annuel de Chambord. Fonctionnement et investissement sont incontournables pour entretenir et faire vivre un tel patrimoine. Cette somme est obtenue à 92% par l'autofinancement du domaine (année 2019), à partir de ressources propres, parmi lesquelles la billetterie, la location d'espaces, le mécénat et les licences de marque.

Mécénat à Blois : aller plus vite et plus loin, ensemble

Grâce au mécénat, la ville souhaite fédérer acteurs publics et privés, et le principe se structure depuis 2019, notamment par la création d'une *« mission mécénat »*.

L'objectif est de nouer des relations pérennes entre les mécènes et la Ville de Blois, qui présente et porte les projets.
Des projets d'intérêt général bien sûr, dans les domaines que sont la culture et le patrimoine, mais aussi au bénéfice de l'environnement, du sport, de l'éducation et de la solidarité. *« Sur ce dernier point, l'actualité avec la crise sanitaire, économique et sociale, nous a donné raison. »*, observe Marc Gricourt, maire de Blois. La démarche philanthropique auprès des entreprises et des citoyens a donc trouvé sa raison d'être. *« Avec elle, nous avons l'opportunité d'accélérer les projets, leur donner de l'étoffe, et d'en construire ensemble de nouveaux »*.
La Ville trouve par ce biais l'occasion de fédérer les acteurs privés autour de valeurs communes, de diversifier ses sources de financement pour aller plus vite et plus loin.

© Les Anooki – Ville de Blois – Nicolas Wietrich

En décembre, ce sont aussi « les Anooki » ! Ces personnages lumineux géants font le tour du monde et vont envahir Blois pour Des Lyres d'Hiver. Opération inédite ouverte au mécénat.

Des premiers grands projets emblématiques

En 2018, c'est la renaissance des terrasses du Foix du château royal, qui a ouvert le bal. Financée à 56% par le mécénat, ce fut une 1ère opération d'envergure, à laquelle ont pris part le CIC Ouest à hauteur de 180 000 €, mais aussi des entreprises locales par du mécénat en nature ou en compétences.
La restauration de l'église Saint-Nicolas en est une autre ; classée Monument historique, elle a connu une histoire mouvementée depuis le XIIe siècle et subi les outrages du temps.
En 2020, c'est par une campagne de restauration de cinq ans, et un budget de 3,3 millions d'euros, que l'église retrouve peu à peu son éclat aux pieds du château.
« La collectivité, propriétaire de l'édifice, a souhaité aussi faire appel aux particuliers, poursuit Maxime Blot, chef de projet mécénat pour la Ville. *Pour ce faire, nous avons lancé une collecte nationale par le biais de la Fondation du Patrimoine, pour son expertise reconnue pour la sauvegarde de nombreux monuments. À ce jour, plus de 35 000 € ont déjà été collectés »*. Mais pas seulement, la Fondation Sisley-d'Ornano, convaincue par ce projet, a souhaité apporter un soutien financier exceptionnel pour la restauration des vitraux après-guerre, ayant un intérêt artistique et patrimonial remarquable (Art déco).

L'engagement, valeur chère aux entreprises

La solidarité, quant à elle, est un champ très large qui appelle des participations généreuses. Les journées citoyennes, durant lesquels les habitants donnent de leur temps pour réaliser des chantiers participatifs, sont aidés par les dons d'entreprises qui offrent du matériel par exemple.
Également depuis 2016, la collectivité organise un réveillon solidaire au château avec un repas et des animations pour des personnes démunies. Les entreprises les soutiennent aussi, sensibles à la réduction des inégalités et à la lutte contre l'isolement. Dans quelques mois, d'autres participeront à la création d'une micro-forêt urbaine dans la ville dans le cadre de leur démarche RSE.
Les différents projets portés par la Ville de Blois permettent de bénéficier d'une déduction fiscale (60 % entreprises et 66 % particuliers). Dans ce cadre, des remerciements adaptés sont proposés aux mécènes en fonction du montant du don (visibilité, invitations, mise à disposition d'espaces de prestige).
Vous avez envie de vous engager en soutenant un projet d'ordre culturel, solidaire, environnemental… ? N'hésitez pas à contacter la mission mécénat qui vous proposera un accompagnement sur-mesure.

Plus d'infos :
Ville de Blois - Mission mécénat et partenariats
9 place Saint-Louis, 41000 BLOIS
Maxime Blot
Tél. 02 54 44 50 19 – 06 33 13 47 97
maxime.blot@blois.fr
www.blois.fr/mecenat

© Ville de Blois – Joël David et Olivier Deroux

La restauration de l'église Saint-Nicolas (chantier en cours jusqu'en 2025), est financée notamment par du mécénat participatif.

> *« Avec le mécénat, Blois donne de l'étoffe à ses projets »*

Faire rayonner la ville royale

En septembre 2021, la Ville de Blois lance son Cercle des mécènes (reporté en décembre 2020 en raison du Covid-19). À ce jour, une trentaine d'entreprises (grands groupes, ETI, PME) ont souhaité rejoindre le Cercle et s'engager localement. L'idée est de s'appuyer sur elles et de co-construire ensemble des projets d'envergure, en favorisant la mise en réseau et les moments de convivialité.
Le Cercle des mécènes permettra ainsi de faire rayonner Blois et son territoire. Ces mécènes seront tous à leur façon des ambassadeurs, renforçant la notoriété et l'attractivité de la cité royale.
Dès 2022, l'étape suivante consistera à engager la création d'un fonds de dotation pour structurer davantage la démarche municipale et donner encore plus de sens à l'implication des entreprises.

Cercle des Mécènes
VILLE DE BLOIS

Opéra de TOURS, la reconquête

Dans un budget qui avoisine les 6M€, le mécénat ne représente qu'un faible pourcentage dans le fonctionnement et les investissements de l'Opéra de Tours. Le travail de prospection revient à Margaux Sulmon, chargée du mécénat et de la communication. *« C'est un travail de fond que nous renforçons, dit-elle, d'autant que le COVID nous a fait très mal »*.
Le mécénat est principalement l'affaire des entreprises, même si quelques particuliers passionnés prennent aussi part à l'effort collectif. *« Elles s'engagent à l'année, poursuit Margaux, souvent par une convention, et soutiennent ainsi la saison complète »*.
La contrepartie est évidente : des places bien situées, des concerts en famille, une soirée d'entreprise avec la totale : découverte des cintres, de la machinerie et des corps de métier qui animent le théâtre.
Mais l'institution va plus loin dans le rapprochement à l'entreprise. Le chef de l'orchestre symphonique de la Région Centre-Val de Loire, Laurent Campellone, également directeur administratif de l'Opéra, tient régulièrement une conférence intitulée *« direction d'orchestre et management »*. Le rendez-vous se tient au sein même de l'Opéra ou dans l'entreprise. *« On envisage aussi de proposer des concerts dans l'entreprise,* poursuit Margaux, *des soirées musique et vin et pourquoi pas de louer l'opéra, une salle magnifique de 900 places »*.

Recherche fleuriste désespérément !

Il n'y a pas de profil type des entreprises partenaires. Ce cercle très ouvert comprend des banques, des résidences senior et toutes sortes de PME de l'industrie. Si la Caisse des dépôts soutient, il est vrai, les saisons depuis longtemps, le Crédit Agricole, la clinique St Gatien, ou plus étonnant encore CYFAC, une entreprise de cycles, et le Domaine de Montoray, pérennisent un mécénat tant financier qu'en nature parfois.
D'ailleurs Margaux Sulmon ne manque pas l'occasion de dire qu'elle cherche une nouvelle voiture pour transporter les musiciens, et un fleuriste pour accueillir les artistes !
Des artistes sensibles aux actions que mène l'Opéra grâce parfois à ces dons. *« On mène des actions culturelles et éducatives qui comptent beaucoup dans la vie de l'orchestre. On travaille avec un grand nombre d'associations, grâce auxquelles et pour lesquelles on fait venir des publics particuliers, personnes handicapées qui habituellement ne peuvent assister à une représentation classique »*.

L'Opéra de Tours a récemment initié un cercle de mécènes réservé cette fois aux particuliers. Les dons sont de 100€, ou 150€ en duo, avec des invitations aux avant-premières, le cocktail et visite des coulisses.

Cold case au Musée

L'une des œuvres majeures du peintre espagnol Diego Velázquez, est sa représentation de Saint Thomas. Le portrait de l'apôtre a fait, au musée des Beaux-Arts d'Orléans, l'objet des études les plus fines, pour ne pas dire scientifiques, avant de pouvoir être restauré, et ce, grâce au mécénat d'une entreprise locale.

Appelé à la cour du Roi Felipe IV, cet artiste majeur du 17ème siècle sera l'inventeur du naturalisme, expression que tout le monde cherche à cette époque. Plusieurs fois restauré, sans les précautions et les égards qui lui sont dus, cette toile cherchait un nouvel éclat dans la collection du musée des beaux-arts à Orléans. Et c'est le mécénat qui aura permis cette prouesse, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Radiographie, réflectographie et infrarouges, toutes les techniques disponibles ont été utilisées pour révéler les sous-couches de cette toile.
« Le chef d'entreprise Pascal Grégoire fut le premier à se positionner pour participer à cette aventure, se souvient Olivia Voisin, conservateur et directrice du musée. *Mais le passionné d'art nous a suggéré un challenge en retour : expliquer au public les dessous de l'enquête scientifique et artistique qui aura été menée pour restaurer la toile »*.
C'est dans cette optique qu'a été construite l'exposition entièrement consacrée à cette œuvre du maître. Comme un véritable cold-case, à côté des toiles sont présentées les radiographies et les études faites par le commissaire de l'exposition Corentin Dury. *« Où l'on voit que le mécénat n'est pas qu'un chèque et une défiscalisation,* insiste Olivia Voisin. *C'est une passion pour certains, une façon de faire passer des valeurs, et de partager avec le public, et là en l'occurrence avec ses salariés »*.
Si le mécénat ne représente qu'une part anecdotique pour les musées d'Orléans, il est tout de même indispensable de revenu, et plus encore une façon incontournable d'étoffer ses collections. À ce propos, Olivia Voisin rappelle les trois façons de donner de son vivant : *« La première consiste à donner sans retour. Les œuvres passent alors par la commission régionale d'acquisition qui valide le bien-fondé et la provenance de l'œuvre. La seconde est la donation. L'œuvre est estimée et la valeur est défiscalisable à hauteur de 66% à valoir sur ses impôts ou sur l'IFI, et reportable 5 ans. Enfin, existe le don sous réserve d'usufruit, une façon de donner par un acte notarial, mais en gardant l'œuvre chez soi »*.
Le musée d'Orléans enrichit ainsi sa collection d'une vingtaine d'œuvres par an grâce aux différentes formes de mécénat.

Une heure avec Velázquez

Il aura suffi d'une heure pour que Pascal Grégoire, patron d'IT&M Région, entreprise de l'intelligence télécom, tombe amoureux du Saint Thomas, de Velàzquez. *« À l'occasion d'une réunion d'un club de*

dirigeants, un historien de l'art nous explique comment discerner une simple toile, d'un chef d'œuvre ».
Le sujet se rapproche évidemment de l'art subtil d'identifier une perle dans ses effectifs. Peu après, le musée des Beaux-Arts d'Orléans entretient ces mêmes chefs d'entreprises de l'intérêt partagé du mécénat. Pascal Grégoire réfléchit vite et fait acte de candidature pour la restauration du Saint Thomas. IT&M grille même la politesse à une grande entreprise régionale qui aurait aimé en faire autant. *« Le mécénat est tradition à Orléans. Le musée des Beaux-arts a même été créé au 19ème siècle et ses collections constituées grâce à la générosité des orléanais »*. À l'entendre, on comprend que Pascal Grégoire est un amateur éclairé, qui de surcroit aime partager son enthousiasme. Raison pour laquelle il fait ce mécénat. *« On ne parle pas de sommes exorbitantes,* précise-t-il. *Suffisantes pour faire quelque chose de bien et d'indispensable, raisonnable pour être compris et partagé avec les salariés de l'entreprise »*. En l'occurrence, lorsque le St Thomas est sorti des ateliers, c'est en compagnie de l'ambassadeur d'Espagne en France que la soirée s'est déroulée, avec dévoilement de la toile, explications et animations diverses. *« Nous sommes tous associés à cet événement,* ajoute Pascal, *et l'on sait que ce chef d'œuvre est aujourd'hui vivant et présenté au public, un peu grâce au travail de chacun de nous »*.

Conclusion de la directrice du musée, Olivia Voisin : *« Certes, cette restauration se serait faite sans IT&M, mais il est tellement bon de partager avec des gens, ce qu'ils veulent vraiment partager »*.

PUBLI INFORMATION

Club des mécènes, la valeur du patrimoine

Partout en France, la Fondation du patrimoine intervient pour la préservation des monuments et des éléments architecturaux qui constituent la richesse de nos régions. Elle s'appuie sur un réseau de délégations régionales et départementales constituées en majorité de bénévoles. Comme dans de nombreux départements, elle a créé en Loir-et-Cher un Club de Mécènes.

« Créé en 2014, c'est sans doute l'un des premiers, précise Olivier de Vallois, délégué départemental de la Fondation pour le Loir-et-Cher. *Il compte actuellement sept entreprises qui chaque année, participent à l'alimentation d'un fonds servant à financer tout ou partie des projets qui leurs sont présentés. Ces entreprises cotisent à hauteur de 4 000 € par an ».* Une somme finalement raisonnable pour une entreprise puisqu'elle est défiscalisable à hauteur de 60% du montant de l'impôt sur les sociétés.

Les membres se réunissent une à deux fois par an, étudient ces dossiers et sélectionnent celui ou ceux qu'ils ont envie d'aider. *« La délégation n'intervient jamais dans les délibérations, précise Olivier de Vallois, soucieuse de ne pas orienter les choix et moins encore de forcer la main des entreprises donatrices ».*
Car c'est bien là l'originalité du Club de mécènes. Garder la possibilité de flécher les dons comme ils l'entendent, selon leur intuition et les valeurs qu'ils veulent défendre. *« Le mécénat est bien une question de valeur, ajoute Marie Anginot, déléguée chargée de l'animation du club. Les chefs d'entreprises qui s'engagent le font parce que cela répond à leur désir de participer à la protection du patrimoine, de partager cet engagement avec leurs salariés, et d'encourager la transmission des savoir-faire ».*

lors d'une visite de chantier à la Ville-aux-Clercs.

Des projets fédérateurs
Les projets soutenus ont fait l'objet d'une collecte de la part de la Fondation du patrimoine et ont été soumis au regard attentif de l'architecte des Bâtiments de France.
Ces projets se réalisent souvent sur plusieurs années et le Club des Mécènes peut intervenir aussi bien au lancement de la collecte qu'à la fin des travaux, soit sur le projet global comme pour l'église de La Ville-aux-Clercs soit sur une partie bien identifiée comme pour les vitraux de la chapelle Notre Dame de Villethiou à St Amand-Longpré.
« Ces interventions, en complément de l'action de la Fondation du Patrimoine, sont parfois providentielles, et donnent un fier coup de main aux municipalités qui ont parfois du mal à boucler leur budget ».

Entrepreneurs du Loir-et-Cher, rejoignez le Club des Mécènes, venez participer à des projets qui prolongent la vie du patrimoine et participent à l'attraction touristique du territoire.
S'adresser à la Fondation de France
olivier.devallois@fondation-patrimoine.org
marie.anginot@fondation-patrimoine.org
Délégation régionale Ludivine Hubert : 02 38 24 34 21

Les membres actuels du club des mécènes du Loir-et-Cher : FFB41, Saumet Expertise et conseil, St Gobin, Groupama Val de Loire, Crédit agricole Val de France, Landré, BCD.

FONDATION DU PATRIMOINE

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, notre Fondation est le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle.
Grâce au soutien des donateurs et de nos bénévoles partout en France,nous fédérons les énergies publiques et privées pour que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de dialogue, de découverte, d'éducation et de lien.
Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière.

Rejoignez-nous !

Contacts :
37 - Olivier Leclerc : 06 84 85 83 82 - olivier.leclerc@fondation-patrimoine.org
41 - Olivier de Vallois : 06 76 87 41 15 - olivier.devallois@fondation-patrimoine.org
45 - Bernard Vella : 06 09 68 08 81 - bernard.vella45@gmail.com

Fondation du patrimoine Centre-Val de Loire, 23 avenue de la Libération, 45000 Orléans
02 38 24 34 21 - centrevaldeloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

La Halle aux grains scène nationale de Blois

LA HALLE AUX GRAINS
— SCÈNE NATIONALE DE BLOIS —

La Halle aux grains, monument historique et emblématique de la ville, accueille depuis bientôt 30 ans, la Scène nationale de Blois. Ce théâtre contribue à la vie économique locale et au dynamisme du territoire au même titre que les entreprises. Il apparaît donc naturel de faire se rencontrer ces deux univers, pour imaginer, ensemble, de nouveaux projets de partenariat.

Aurélie Malter, en charge des relations aux entreprises, et Sandrine Lhuillier, chargée de communication lancent un appel : *« L'idée n'est pas simplement de solliciter les entreprises pour obtenir des financements, explique Aurélie, mais aussi pour qu'elles deviennent partie prenante de la création et de la diffusion artistique. C'est tout le sens du mécénat, tisser des liens avec les entreprises locales pour partager des valeurs ».*

La Scène nationale est, par excellence, un lieu de diffusion. La danse, le théâtre, la musique et le cirque contemporain, sont autant de disciplines qui prennent vie dans l'enceinte de la Halle et en décentralisation/hors les murs pour aller à la rencontre de publics pas toujours familiers des lieux. *« Le mécénat doit être un échange, poursuit Sandrine. Les entreprises qui s'engagent financièrement ont, en contrepartie, une visibilité sur les supports de communication du théâtre, une déduction fiscale, la possibilité de faire découvrir le spectacle vivant à leurs salariés, leur clientèle ou partenaires, de devenir spectateurs ».*

Des places de spectacle à l'année, des rencontres avec les artistes, des représentations au sein de l'entreprise… tout est possible, dès lors que la volonté s'exprime. C'est un peu la magie du mécénat, avec le plaisir de partager en plus.

© HAG

Ensemble, soutenir la création

Nombreux sont les partenaires qui participent déjà à la vie de la Halle aux grains. Et n'allez pas croire que ce sont systématiquement les plus grandes d'entre elles. Les plus modestes contributions sont aussi importantes. Elles participent l'une comme l'autre à soutenir de nouveaux projets artistiques. Exemple avec l'évènement Circ & Plus qui propose un cirque sous chapiteau et des spectacles *« à voir en famille »* pendant les vacances de la Toussaint, dont certains délocalisés pour aller à la rencontre du jeune public.

« L'État, la ville, l'agglomération blésoise, la Région et le conseil départemental sont les principaux financeurs de la scène nationale. Cependant le soutien des entreprises nous permet de renforcer ou développer de multiples actions auprès du plus grand nombre ». Grâce à elles il est possible, par exemple, de financer des audiodescriptions ou des traductions en langue des signes, ou encore, de maintenir des tarifs attractifs pour tous les publics. *« Nous avons aussi l'occasion de convier des publics qui ne viendraient sans doute jamais, comme de jeunes pensionnaires d'IME, des gens en situation de handicap, … ».*

© HAG

Sandrine Lhuillier à gauche et Aurélie Malter à droite.

Pour toutes ces raisons, le financement qu'apportent les entreprises locales est important ! Alors n'hésitez plus : soutenez la programmation et les actions de médiation de la scène nationale.

La Halle aux grains
Scène nationale de Blois
www.halleauxgrains.com
02 54 90 44 00
2 place Jean Jaurès 41000 Blois

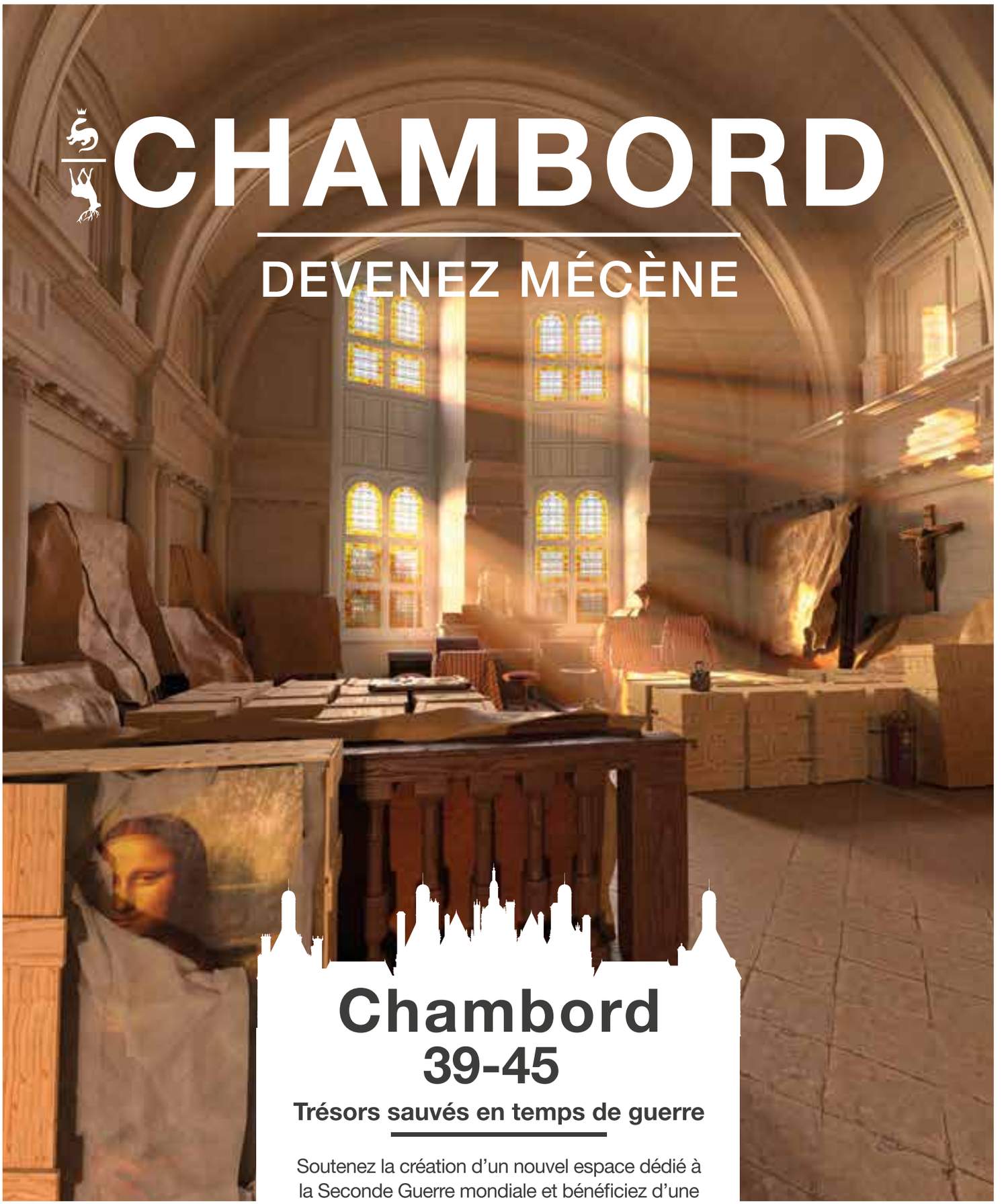

Chambord 39-45

Trésors sauvés en temps de guerre

Soutenez la création d'un nouvel espace dédié à la Seconde Guerre mondiale et bénéficiez d'une réduction fiscale*

Contactez-nous à : **mecenat@chambord.org**

ou au 02 54 50 40 03

* conformément aux dispositions de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat

Don à partir de 50 euros

Don en ligne

Un nouveau musée pour la faïencerie de Gien

Le musée de la faïencerie de Gien fait peau neuve pour mieux mettre en avant son savoir-faire ancestral et ses 200 ans d'histoire. Un nouveau site à découvrir fin octobre, à l'issue de la première phase de travaux.

Il y a du nouveau du côté de la faïencerie de Gien ! Son musée, créé dans les années 80, fait peau neuve : il sera enfin à la hauteur de la réputation de la vénérable bicentenaire, créatrice, notamment, des fameux carreaux du métro parisien. Le projet qu'imaginait le PDG, Yves de Talhouët, il y a déjà cinq ans, se dessine. D'un montant de deux millions d'euros, pris en charge par les collectivités locales (Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret, Communauté de communes giennoises, Ville de Gien…), le projet prévoit la rénovation de l'ancien bâtiment et la mise en place d'une nouvelle scénographie, sur trois étages, pour valoriser une centaine de pièces remarquables mais aussi, et surtout, l'histoire de la faïencerie et son savoir-faire.

© Faïencerie de Gien

Yves de Talhouët, PDG de la faïencerie de Gien.

Mettre en lumière un savoir-faire artisanal

Jusqu'à présent, le musée occupait un seul niveau d'un grand bâtiment. Le choix avait donc été fait de privilégier l'exposition de pièces exceptionnelles. *« Cela en faisait un musée de spécialistes et il ne permettait pas de parler de l'histoire de la faïencerie, commente Yves de Talhouët. Beaucoup d'aspects manquaient. Le projet consiste donc à rénover l'ensemble du bâtiment qui abrite aujourd'hui le musée pour l'agrandir considérablement en lui dédiant deux niveaux supplémentaires. Il contiendra toujours des pièces de grande qualité produites par la faïencerie, autant de preuves de l'art de vivre à la française. Mais il permettra également aux visiteurs d'apprécier l'histoire (industrielle, économique, humaine et sociale) des 200 ans de la faïencerie. »* Le PDG souhaite aussi mettre en avant le processus de fabrication de la faïence et lier les pièces qui peuvent être admirées dans le musée aux gestes ancestraux des artisans : *« Nous souhaitons mieux expliquer à nos visiteurs comment notre faïence est fabriquée. Tout est conçu à Gien, tout commence par un mélange de minéraux et se termine par un produit fini. Nous souhaitons mettre en lumière tout notre savoir-faire, montrer le côté pédagogique de notre travail aux adultes comme aux plus jeunes. »*

La première phase de travaux s'achèvera fin octobre et donnera lieu à une inauguration. Le bâtiment sera alors complètement rénové : toiture ; façade ; fenêtres ; luminaires ; accès pour les personnes à mobilité réduite. Au premier étage, une nouvelle salle de 300 m² présentera, dans un second temps, les œuvres uniques créées à l'occasion du bicentenaire de la faïencerie (en 2021). Trois artistes et trois designeuses mode ont en effet réalisé des œuvres exceptionnelles uniques. Des pièces emblématiques ont été rééditées. Des produits seront présentés, classés par thématique, dans des niches tout au long de la salle. Enfin, le processus de fabrication, divisé en 20 étapes, sera expliqué en photos. Une salle matières permettra aux gens de toucher les ingrédients (sable, argile, kaolin…) entrant dans la composition de la faïence. Au dernier niveau, deux studios permettant d'accueillir des artistes en résidence et une salle d'études seront créés.

Si l'ancien musée recevait environ 15 000 visiteurs par an, l'objectif des dirigeants est de doubler sa fréquentation d'ici cinq ans. *« La visite du musée doit s'inscrire dans le programme des tour operators,* espère Yves de Talhouët. *Notre établissement est une des attractions essentielles de Gien. Cette notoriété naturelle nous aide. Le nouveau musée va montrer notre niveau d'exigence de qualité et à quel point notre savoir-faire est exceptionnel. Nous travaillons pour la ville de Gien mais aussi pour tout le territoire. Nous avons franchi une étape vraiment qualitative. Nos objectifs sont largement atteints. Ce sera au public de juger ! »*

© Faïencerie de Gien

© Faïencerie de Gien

> *« Le nouveau musée va montrer notre niveau d'exigence et à quel point notre savoir-faire est exceptionnel »*
>
> *Yves de Talhouët*

Centre Mérovée : Greffes capillaires et soins esthétiques à Vendôme

On a visité pour vous Le Centre Mérovée. Situé au Clos du Cèdre à proximité immédiate de Vendôme, ce centre médical tout confort est spécialisé dans les greffes capillaires, la médecine morphologique anti-âge et les soins esthétiques. Un espace sauna détente complète l'offre.

Le Clos du Cèdre se distingue par un élégant manoir du XIXe de style néo-gothique et de chambres tout confort avec salle de consultation, sauna et cabines esthétiques. À l'arrière, un parc arboré accueille le centre de greffe et soins médicaux ainsi qu'une piscine chauffée. Ce lieu propice au repos et au bien-être entend fournir à ses patient(es) des soins pointus et de haute technicité.

Wendy, en charge de l'offre de soins du Centre Mérovée nous présente les soins proposés :

- la micro-greffe capillaire dernière génération (FUE et méthode CHOI)
- l'épilation laser diode vise l'épilation définitive.
- la cryolipolyse permet l'élimination des cellules graisseuses par le froid

- la technologie Mésogreffe capillaire de Rigenera © consiste en l'injection de cellules autologues pouvant s'apparenter à des cellules *« souches »* progénitrices. Innovation efficace pour la prévention et en traitement de la chute de cheveux.

Ces différents soins sont tous réalisés après une consultation médicale, par l'un des médecins spécialisés du Centre Mérovée.

Le constat actuel est simple : de nombreuses personnes partent à l'étranger pour bénéficier de greffes capillaires ou soins esthétiques moins onéreux mais également pour faire du tourisme. Dès lors, la volonté des deux fondateurs du Centre Mérovée est de conjuguer une offre médicale sérieuse à tarification raisonnable, et patrimoine culturel local de la région. Le Centre Mérovée propose ainsi des soins réalisés dans le respect des normes médicales françaises et dans un lieu d'exception.

Tarifs : Devis après consultation (entre 30 et 50 euros). Sur rendez-vous.

Centre Mérovée
17 Route de Paris, 41100 Saint-Ouen
Tél.02 36 45 80 57 • contact@centremerovee.com
www.centremerovee.fr

Théâtre

Cours de théâtre Monsabré
Tarifs 2021/2022
« Inscription annuelle aux ateliers »

- Tarifs : enfants (moins de 12 ans) 210 euros / adolescents et adultes 230 euros
- Une remise de 10% pour deux personnes d'un même foyer.
- Cours enfants tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 17h15 à 18h15
- Cours adolescents et adultes (hors vacances scolaires) de 18h30 à 20h00

Ces cours ont lieu à ADA Omni Sports, 4 rue du PLESSIS - 41000 Blois

Christelle Piletan,
Présidente de l'association Tous en scène à Blois
Téléphone : 06 95 20 86 25
Mail : contact.tousenscene41@gmail.com

Comédie

Faites l'amour avec un belge !
Jeudi 21 octobre à 20h45
Monsabré - Salle Jorge-Semprun à Blois

Une comédie hilarante et réussie : une femme française et un homme belge forment un couple hors du commun. Elle aime le foot, la bière, le sexe et ne gifle pas le premier soir. Lui il aime le ménage, la tendresse et le shopping, mais ce n'est pas le pire, il fait aussi l'amour! Spectacle incontournable qui renverse le stéréotype du couple et, en prime, croque à pleines dents les différences de culture entre la France et la Belgique. Un régal !

Tarifs de 18 à 25 euros
www.theatremonsabre.fr
Téléphone : 06 95 20 86 25
Pass sanitaire obligatoire

Spectacle

Stéphane Guillon
Jeudi 18 novembre à 20h45
Monsabré Salle Jorge-Semprun à Blois

Mis à la diète pour cause de Covid 19, Stéphane Guillon n'a pas pu dire de méchancetés pendant plus de 18 mois. Un sevrage dur, éprouvant, inhabituel. Alors que certains ne pouvaient plus cuisiner, faire des cocktails, vendre des vêtements... Guillon ne pouvait plus étriller son prochain.
QUE FAIRE ?
Se reconvertir, devenir gentil, réserver ses piques pour son cercle familial le plus proche ou continuer à écrire des saloperies en espérant des jours meilleurs ? Il s'est questionné, a tout essayé, tout tenté, tout espéré. 18 mois à travailler chaque boutade, mitonner chaque saillie, aiguiser chaque pique.
« C'est merveilleux quand ça se passe bien ! »
Analyse, décortique, compile 18 mois d'absurdités, de non-sens, de revirements comme rarement une société n'en avait produit. *« Et quand ça se passe mal... »* C'est comment ?
Un spectacle écrit et joué par Stéphane Guillon.
Mise en scène : Anouche Setbon.
Tarifs de 30 à 39 euros
www.theatremonsabre.fr
Téléphone : 06 95 20 86 25
Pass sanitaire obligatoir

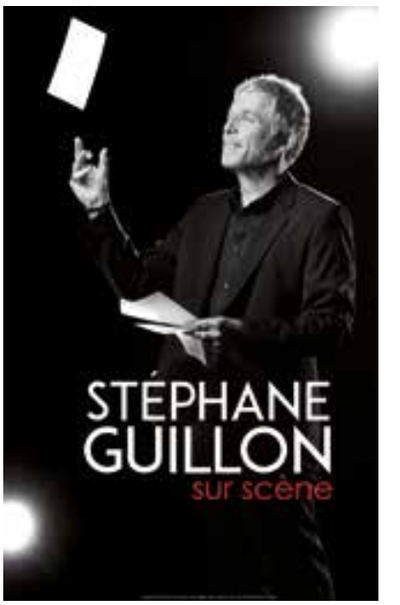

Nouvelle tête au Golf de la Carte

Le Golf de la Carte, situé à proximité de Blois, a un nouveau directeur. Rencontre avec Olivier Cathely, désormais à la tête du Golf 9 trous de Chouzy-sur-Cisse.

Bienvenu dans le Loir-et-Cher pour ce nouveau poste
Merci. Je suis effectivement fraichement nommé à la direction du Golf de la Carte et je remercie Jean Quilés, le propriétaire pour sa confiance. Je connais bien la région Centre-Val de Loire puisque j'étais auparavant enseignant sur le golf de Limère et puis au golf de Sologne à Orléans. Je suis un passionné et j'enseigne depuis plus de 20 ans et je suis ravie de pouvoir continuer à enseigner au Golf de la Carte, j'ai une double casquette à Chouzy.

Qu'est ce qui vous a séduit dans ce golf ?
Ce golf de 9 trous a déjà un magnifique environnement en bord de Loire, à quelques kilomètres de Chaumont-sur-Loire et Blois.
Il s'adresse aussi bien aux néophytes qu'aux initiés, en effet il a l'avantage d'un grand parcours tout en jouant en moins de temps. Actuellement, il est plus facile pour beaucoup de monde de placer 2h d'entrainement dans son agenda que 4 heures. Il a aussi la spécificité de proposer un parcours compact, idéal pour débuter et se lancer sur ce parcours plus petit. Les joueurs intermédiaires peuvent aussi y compléter leur entrainement et peaufiner leur putting. L'association sportive portée par Maryse Garuchet a une belle dynamique et organise régulièrement des compétitions qui permet la rencontre des joueurs.
Ce golf situé sur un espace de 85 hectares est équipé d'un hôtel, restaurant, piscine, un terrain de tennis, tout est réunis pour passer un agréable séjour !

De droite à gauche, Olivier Cathely, directeur et Jean Quilés, propriétaire du golf.

Avez-vous des nouvelles orientations ?
J'ai plein d'idées pour lancer une nouvelle dynamique sur ce site ; déjà organiser la communication pour promouvoir le restaurant, qui a un nouveau chef, il est ouvert tous les midis et bénéficie d'une superbe terrasse, faire connaître les nouveaux forfaits à l'année à 80 € par mois pour les golfeurs débutants. Je souhaite développer l'axe séminaire. Nous avons les moyens d'accueillir les groupes sur la journée avec notre salle de réunion, les repas, une initiation au golf. L'hôtel avec les 30 chambres est un atout supplémentaire pour un séjour plus long. Il reste à faire découvrir ce lieu aux entrepreneurs régionaux.

S. M.

https://www.lacarte.com.fr/

Pas deux mais trois châteaux à visiter gratuitement avec le Conseil Départemental !

La cinquième édition de l'opération gratuité prévue du 18 septembre au 17 octobre 2021 s'étoffe. Le département a souhaité en effet élargir l'offre en raisonnant destination Val de Loire et pas seulement département, et ouvre donc cette opération à des sites remarquables de départements limitrophes. Pour cette nouvelle édition le département proposera aux Loir-et-Chériens de visiter trois sites touristiques : le Château du Clos-Lucé à Amboise (37), le Château des énigmes à Fréteval (41) et le Château de Selles-sur-Cher (41).

Les Loir-et-Chériens, en leur qualité d'ambassadeurs du département de Loir-et-Cher mais aussi plus largement du Val de Loire, sont invités chaque année depuis 2017 à (re)découvrir des sites patrimoniaux et historiques du territoire. Dans cette période singulière où le tourisme et les lieux culturels et de loisirs ont particulièrement souffert des conséquences de la crise sanitaire, le conseil départemental est heureux d'envisager la rentrée avec confiance et d'annoncer cette nouvelle opération au-delà des frontières administratives.
À travers elle, la collectivité souhaite permettre à tous les publics d'avoir accès à des sites historiques de premier plan ou plus confidentiels. Participer au rayonnement de ce patrimoine remarquable, à son appropriation par les populations locales et l'ouvrir plus largement notamment en direction des publics parfois éloignés des activités culturelles, restent des objectifs de cette opération.

LE CHÂTEAU DU CLOS-LUCÉ À AMBOISE (37)

Dernière demeure de Léonard de Vinci, le Château du Clos Lucé - Parc Leonardo da Vinci est l'un des sites emblématiques du Val de Loire, avec 520 000 visiteurs en 2019. Il a été un lieu de vie et de création pour l'architecte, l'ingénieur et le metteur en scène que fût le génie italien. Les Loir-et-chériens pourront notamment découvrir au sein de cette demeure parée de briques et de pierres de tuffeau sa chambre, celle de Marguerite de Navarre, sœur du roi François 1er, la salle du conseil ou l'atelier de l'artiste, mais aussi une collection de maquettes réalisées à partir de ses inventions. Ils profiteront du parc et des jardins, et de la nouvelle galerie d'exposition inaugurée ce printemps, *"Galeries Léonard de Vinci peintre et architecte"* qui présente les peintures et dessins du maître. https://www.vinci-closluce.com/fr

LE CHÂTEAU DES ÉNIGMES À FRÉTEVAL (41)

Le château des Énigmes, c'est un château du XVIIIe siècle que l'on visite autrement et en s'amusant. À travers un parcours d'aventures et de défis, c'est l'opportunité de découvrir en famille ou entre amis le château de Rocheux et son parc. Convivialité, bonne humeur et esprit ludique garantis. https://www.chateau-enigmes.com/fr/val-de-loire
Pour le propriétaire du château des énigmes, Laurent Guerre-Genton, *« notre site a progressivement trouvé sa place dans l'offre touristique du territoire, mais cherche en permanence à élargir son audience et à accueillir de nouveaux publics. C'est un plaisir pour moi de m'associer à cette initiative du conseil départemental et de proposer aux Loir-et-Chériens une découverte patrimoniale originale à travers une quête chevaleresque de près de 30 d'énigmes et défis pour petits et grands. »*

© Château des énigmes Fréteval

LE CHÂTEAU DE SELLES-SUR-CHER (41)

Le château de Selles-sur-Cher est un des rares monuments à présenter plus de mille ans d'histoire en continu, à la croisée de la Sologne, du Berry et de la Touraine. Au cœur d'une ville marquée notamment par des traditions gustatives (vin et fromage), les loir-et-chériens pourront découvrir le château médiéval, des pavillons renaissance, le parc ou encore les crus du château. https://www.chateau-selles-sur-cher.com/

L'ÉTÉ SANS FIN DE LA HAG !

17, 18 & 19 SEPTEMBRE 2021

UN RENDEZ-VOUS JOYEUX ET PARTICIPATIF

LA CONQUÊTE
Ven. 17 sept. 19h / sam. 18 sept. 12h & 16h
Théâtre Nicolas Peskine / Tarif unique : 5€ / + 12 ans
Théâtre d'objets drôle et surprenant pour parler de la colonisation

LES GÉANTES
Ven. 17 & sam. 18 sept. 20h30
Halle aux grains / Tarif unique : 5€
Duo féminin chantant des héroïnes ordinaires drôles et attachantes

LES MIJORETTES,
LE RETOUR DE BÂTON !
Sam. 18 sept. 18h / Dim. 19 sept. 15h
Place de la République / Gratuit
Réhabilitation de la majorette et des femmes, dans toute leur splendeur

CONSTRUCTION MONUMENTALE
PARTICIPATIVE, EN CARTON, DE LA HAG
Sam. 18 sept. 10h > 18h : construction
Dim. 19 sept. 16h : dé-construction
Parvis de la HaG / gratuit
Performance éphémère d'Olivier Grossetête et des volontaires blésois...

T. 02 54 90 44 00 / www.halleauxgrains.com

l'Hectare Vendôme

Présentation de la saison culturelle 2021/2022

L'HECT-ARE TERRITOIRES VENDÔMOIS Centre National de la Marionnette EN PRÉPARATION

Vendredi 10 septembre, à 19h, au Théâtre du Minotaure
Par Frédéric Maurin, directeur
Cette présentation est suivie du concert « *Hip Hip Hip* » de Lili Cros et Thierry Chazelle.
Gratuit, sur réservation au 02 54 89 44 20.

Ouverture de la billetterie samedi 11 septembre
- en ligne, à partir de 9h, sur www.lhectare.fr
- au Minotaure, de 9h à 16h non stop.

Le **conseil départemental** **OFFRE** aux Loir-et-Chériens **une journée aux CHÂTEAUX**

du **18 SEPTEMBRE** au **17 OCTOBRE** 2021

© M. Viault

Château de Selles-sur-Cher

Clos Lucé
Amboise

© K. Guillois

© N. Derré

Château des énigmes
Fréteval

Réservation obligatoire
sur **departement41.fr**

Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

Tout part d'une rencontre avec… La Cuvée litteraire 2021 de l'Espace Culturel !

Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

Les jeudi 23 et vendredi 24 septembre à 19h30*, avec mon équipe de libraires, nous vous présenterons notre cuvée littéraire 2021… Quelques 25 romans vous seront présentés sur les quelques 500 qui s'annoncent pour cette rentrée littéraire 2021. Nous en avons lu des dizaines mais ne vous présenterons que ceux pour lesquels nous avons eu un coup de cœur. Nos choix seront éclectiques, parfaitement subjectifs et assumés. Nos libraires aiment les auteurs, les écritures, les histoires, les éditeurs… et les lecteurs ! A vous aussi de nous dire vos emballements, vos coups de gueule, vos espoirs !

**Les consignes sanitaires en vigueur seront appliquées, le nombre de places sera limité, réservez dès maintenant la date qui vous convient, auprès de nos hôtesses, ou par téléphone au 02 54 56 28 70.*

« Seule en sa demeure »

de Cécile Coulon (L'Iconoclaste)

Cécile Coulon nous transporte au XIXe siècle. Nous allons nous couler dans les pas d'Aimée qui vient d'épouser Candre Marchère. Elle va chercher sa place dans la grande demeure tenue par la puissante servante, Henria. Comment est décédée la précédente épouse ? Pourquoi le jeune Angelin est-il si silencieux et énigmatique ? Forcément Daphné Du Maurier et son Rebecca nous viennent à l'esprit. Alors oui comme dans ces romans, la nature est omniprésente et les métaphores y sont toutes rattachées. Mais l'intrigue est menée de façon très actuelle, trouble, et ce beau roman se lit avec bonheur. Jusqu'au bout, avec une fin surprenante !

« Mon mari »

de Maud Ventura (L'Iconoclaste)

Voilà un premier roman à ne pas rater. La couverture aide déjà à remarquer ce roman. Une belle femme endimanchée attend au coin de sa parfaite fenêtre. On se croirait dans Desperate Housewives. *« J'aime mon mari comme au premier jour, d'un amour adolescent et anachronique. (…) La passion des débuts ne s'est jamais transformée en un doux attachement. »* Le cadre est posé dès les premières lignes. Une femme va nous raconter son quotidien, au jour le jour, pendant une semaine. Elle aime son mari. Follement. Il est le centre de sa vie. Il est toute sa vie. Elle nous amuse, inquiète, agace, surprend en nous racontant par le menu une vie conjugale plutôt inquiétante. Tout va crescendo et quand arrive dimanche, c'est une fin époustouflante qui nous cueille !

« Le voyant d'Etampes »

de Abel Quentin (Les éditions de l'Observatoire)

Après le premier roman, Sœur, nous attendions avec impatience le deuxième de ce jeune auteur qui était venu à l'Espace Culturel enchanter son auditoire. Il nous plonge dans une fiction qui distille tellement d'éléments de réel qu'on y croit dur comme fer. Le héros, « J'étais devenu un de ces retraités qui boivent seuls et s'incrustent dans les conversations », essaie de terminer sa thèse sur un obscur Robert Willow, poète américain de son état qui trouva une mort précoce sur les routes de France en 1960. S'en suit le portrait drôle, désabusé, acide de toute une génération au travers de ce personnage alcoolique « la bière, c'est la déglingue de proximité », accusé de terrorisme intellectuel, et qui expérimente une véritable chasse à l'homme sur les réseaux sociaux.

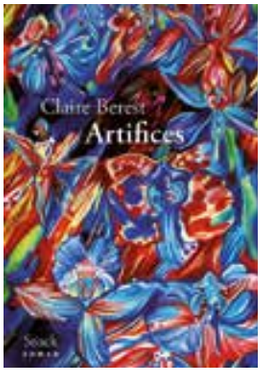

« Artifices »

de Claire Berest (Stock)

Il faut lire le dernier opus de cette autrice remarquable qui est déjà venue plusieurs fois présenter ses romans à l'Espace Culturel. Les personnages ? Abel Bac, flic récemment mis à pied. Camille, une collègue, qui ne le lâche pas. Elsa, une voisine étrange. Et un cheval retrouvé dans un musée. Des indices égarent Abel pris au piège dans une vengeance qu'il a essayé d'oublier depuis longtemps. Et puis très vite s'impose une artiste célèbre, une figure au visage inconnu. Il sera donc question d'art contemporain, et, au passage, des performances de Marina Abramovic. *« Est-ce qu'un spectateur comprend tout ce que l'on a fait pour lui ? Et combien on l'aime. »* Impossible de lâcher ce roman qui se lit comme un thriller.

« Le fils de l'homme »

de Jean-Baptiste Del Amo (Gallimard)

L'auteur nous offre un roman puissant à l'écriture implacable. Les descriptions sont sublimes. L'intrigue ne laisse aucun répit au lecteur. On suit trois personnages : un père qui revient après une longue absence, une mère qui a tenu la barque avec leur jeune fils et qui ne reconnait pas cet homme sombre. Lequel les emmène aux Roches, les lieux de son enfance. On apprend comment la haine et le ressentiment du grand-père ont germé dans le père de cet homme au bord de l'implosion. C'est un livre sur *« La folie des pères si longtemps contenue, le poison transmis aux fils d'une génération à l'autre. »* Et une fin inexorable.

« Un tesson d'éternité »

de Valérie Tong Cuong (JC Lattès)

On peut tout enfouir, et tout construire sur n'importe quel terreau. Tant que rien ne vient faire bouger l'édifice parfait qui recouvre le tout, on peut avoir l'illusion que ça tiendra vaille que vaille. Ana est un personnage bouleversant et tragique. Sa vie vacille quand son fils parfait est arrêté et jugé pour faits de violence. Remonte alors à la surface son enfance et son adolescence sacrifiées par tant de violences qui auraient dû rester enterrées. Sa famille, son couple, ses croyances se trouvent ébranlés . Une écriture sans artifices, efficace et juste, nous emmène vers une fin foudroyante.

« Son empire »

de Claire Castillon (Gallimard)

Dans *« Ma grande »* Claire Castillon avait dressé le portrait d'un homme maltraité jusqu'à l'insupportable par son épouse perverse. C'est lui qui racontait cet enfer, et comment il ne regrettait pas son crime. Ici, dès l'incipit on comprend le point de vue inédit *« Il la kidnappe. Comme un tour de magie. Je perds ma mère. J'ai sept ans. »* C'est donc une fillette qui va raconter ce qu'elle voit, entend, ressent face à une mère sous emprise, subjuguée par un homme jaloux et paranoïaque et dont elle prend toujours la défense. L'enfant, elle, comprend la situation et assiste au naufrage inéluctable. Encore une fois, le réalisme absolu est de mise. C'est prenant, impossible à lâcher.

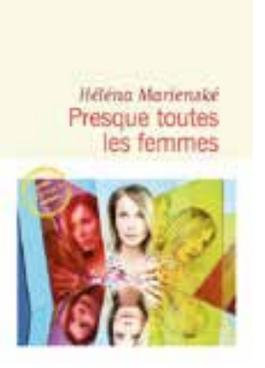

« Presque toutes les femmes »

de Héléna Marienské (Flammarion)

Héléna Marienské, c'est Nathalie Galan. Et inversement. L'une écrit, quand l'autre est restée enfouie. L'autre resurgit à l'issue d'une dépression sévère qui aura duré deux ans. L'une était venue nous parler de son irrésistible roman *« Les ennemis de la vie ordinaire »*, il y a déjà cinq ans, maintenant on comprend un si long silence. L'autrice raconte ici, avec tendresse, indulgence et lucidité, sa vie extraordinaire (entre études à la Sorbonne et carrière de CocoGirl) et (presque) toutes les femmes qu'elle a aimées, de son amoureux de 7 ans qui se révèla être une petite fille, à Albertine l'intouchable, en passant par une Mamée adorée ou une Madame Michelangeli, LA femme de sa vie, autrement dit son analyste. Un vrai plaisir de lecture !

LEC'ARTS Fonds de dotation L'Espace Culturel pour tous les ARTS dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire vous invite à une rencontre littéraire animée par Annie Huet avec

SORJ CHALANDON
pour son roman « *Enfant de salaud* »
(Grasset)

Le jeudi 7 octobre 2021 à 18h

© JF-Paga-Grasset

■ Après « *Profession du père* » (Grasset), que l'auteur était venu présenter à l'Espace Culturel devant un public nombreux et conquis, son dernier opus revient sur la figure qui le hante. Ce salaud, c'est son père -ainsi que le désigne son grand-père-, gamin de dix-huit ans, sans instruction ni conviction, manipulateur, faussaire, qui a traversé la guerre comme on joue au petit soldat. Un sale gosse, inconscient du danger, qui a porté cinq uniformes différents en quatre ans. « *Cinq fois déserteur de cinq armées différentes* ». Comment est-ce possible ?
L'auteur essaie de raconter « *la vie de mensonges, et la guerre pour de vrai* » de ce père « *un funambule, un bateleur, un prestidigitateur, un camelot* » dont l'histoire « *était délirante mais plausible dans son entier* ». Et pourtant les policiers qui menèrent son interrogatoire ne furent pas dupes « *cet individu est un menteur doué d'une imagination étonnante* ».

Sorj Chalandon mêle son récit intime à sa mission de chroniqueur judiciaire du procès de Klaus Barbie, en mai 1987. L'attitude du chef de la Gestapo, et celle du père qui assista au procès, sont scrupuleusement décrites et éclairantes. Ces passages sont bouleversants et rythment admirablement le récit de cet imbroglio. AH

LEC'ARTS Fonds de dotation L'Espace Culturel pour tous les ARTS En partenariat avec le cinéma LES LOBIS vous invite à une rencontre littéraire animée par Annie Huet

Anne Plantagenet
pour son livre « *L'Unique* » (Stock)

Le samedi 2 octobre 2021 à 14h
au cinéma les LOBIS • Entrée libre

La rencontre se poursuivra à 15h30 par la projection du film « *Les enfants du paradis* » de Marcel Carné version restaurée en 2 parties avec entracte, tarif réduit unique de 6,50 euros

© Patrice Normand

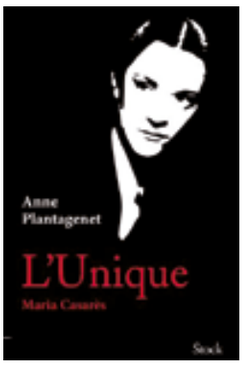

■ MARIA CASARES est l'une des plus grandes comédiennes et tragédiennes du XXème siècle. Elle a « *le génie de la vie* » dit d'elle Albert Camus. Ils se seront aimés pendant seize ans d'un amour absolu, passionnel et jamais simple. Exilée en France en 1936, cette jeune femme espagnole a un appétit d'ogre pour tout, la nourriture, le travail, l'amour, la sexualité, le sommeil. Tout la possède, elle qui ne veut appartenir à personne et dont la liberté d'agir, de dire et d'aimer est époustouflante. Elle a son art chevillé au corps. Après avoir vaincu ses difficultés avec la langue française, son talent éclate et conquiert Marcel Carné qui la fait tourner pour la première fois. Dès lors, elle joue avec les plus grands artistes du cinéma et du théâtre de son temps, dont un certain Gérard Philippe qu'elle aimera.
Anne Plantagenet nous offre le récit d'une vie exceptionnelle. Le texte est aussi haletant et trépidant que le fut la vie de son héroïne. L'autrice glisse en italique de nombreux passages écrits par Maria Casarès. Emouvants, très beaux. Cette biographie se lit comme un roman, parce que cette vie hors du commun fut un roman. C'est magnifique.

Une projection du film « les enfants du paradis » de Marcel Carné, en version restaurée d'une durée de 3h avec entracte suivra la rencontre littéraire. Une occasion unique de découvrir les premiers pas de l'actrice.

« *Les vulgaires parlent, l'Unique reste* » Albert camus à Maria Casarès, 18 juin 1957 AH

(Tirage au sort d'un roman, masque obligatoire, respect des règles sanitaires, nombre de places limité, réservation obligatoire au 02 54 56 28 70 ou auprès de nos hôtesses)

L'ESPACE CULTUREL E.LECLERC >PORTECÔTÉ vous invite à sa

CUVÉE LITTÉRAIRE 2021

Jeudi 23 septembre à 19h30 • Vendredi 24 septembre à 19h30

Gagnez votre roman préféré par tirage au sort !

Réservation nominale obligatoire à la date de votre choix au 02 54 56 28 70 ou à l'accueil de votre Espace Culturel. Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées, port du masque obligatoire, nombre de places limité.

■ Mais à quoi peut bien servir de lire ? Vous ne vous posez pas la question et vous lisez !

Ceci dit des scientifiques se sont penchés sur la chose. Leurs conclusions sont assez simples. La lecture serait un anti-stress incomparable, la meilleure des méthodes de relaxation car elle modifie l'état de conscience. Elle serait un remède à la mélancolie car elle nous plonge dans les histoires des autres. La lecture serait aussi source d'empathie permettant des « processus d'interprétation pour élucider des non-dits ou des ambiguïtés présentes dans les livres ». Tout aussi incroyable, la lecture régulière prolongerait l'espérance de vie et serait un formidable stimulant pour le cerveau.

Les libraires de l'Espace Culturel, eux, pensent que lire procure un plaisir immédiat et essentiel, et ne croient que dans le partage et leur envie de vous faire découvrir les livres qui ont enchanté leur été… avant tout le monde ! ils en ont lu des dizaines, et vous présenteront leurs coup de cœur, une sélection d'environ 25 titres.

Venez à l'une de nos deux présentations de la rentrée littéraire 2021. Nous serons éclectiques, imparfaits, frondeurs, subjectifs, et passionnés comme d'habitude. Et vous serez attentifs, indulgents, partiaux, virulents et passionnés comme d'habitude !

AH

FONDS DE DOTATION LEC'ARTS espace culturel E.Leclerc portecôté

Espace Culturel >portecôté
12, rue Porte-Côté 41000 Blois • 02 54 56 28 70
lundi de 14 h à 19 h du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h facebook.com/espaceculturelleclercblois

AMPLITUDE AUTOMOBILES BLOIS
5 rue de l'Azin
41000 Blois
02 54 50 40 40

*Exemple pour une BMW X1 xDrive25e Lounge. 36 loyers linéaires de 387,41 €/mois, et avec majoration du premier loyer de 3412,59 €. Après déduction du bonus écologique de 2 000 €, sous réserve d'éligibilité conformément au décret en vigueur.
Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30000km incluant Entretien** et extension de garantie. Offre réservée aux particuliers pour toute commande d'une BMW X1 xDrive25e Lounge dans les concessions BMW participantes jusqu'au 30/09/2021 et sous réserve d'acceptation par BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883. Consommation combinée pondérée : 1,7 - 2,1 l/100 km. CO2 combinée : 40 - 47 g/km - Norme WLTP. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour ceux-ci (WLTP) de sorte que la mesure de la consommation de carburant et d'émissions de CO^2 est plus réaliste que celle de l'ex procédure NEDC.**Hors pièces d'usure.

Modèle Présenté : BMW X1 xDrive25e finition M Sport avec options à 675 €/mois avec majoration du premier loyer de 3 400 € (bonus exclu).